



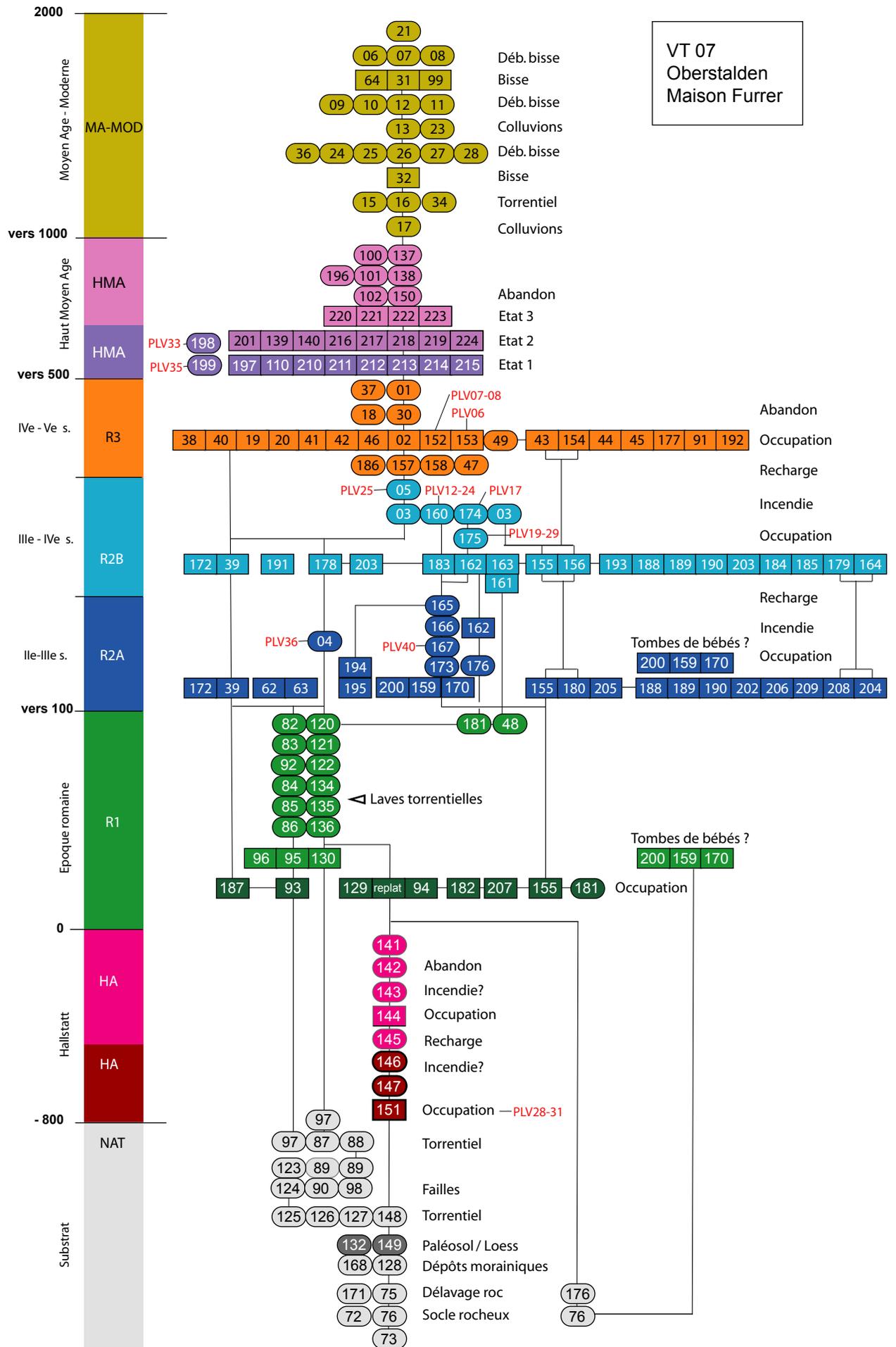
OBERSTALDEN (VT07)

Maison Furrer (parcelle 949)

Fouilles archéologiques (juillet-septembre 2007)

O. Paccolat
J.-C. Moret

Décembre 2010



Visperterminen, Oberstalden, maison Furrer

CARACTÉRISTIQUES	2
1. SITUATION ET CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE	3
2. CONTEXTE ET COMPLEXITÉ DU TERRAIN	3
3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX ET STRATÉGIE DE FOUILLE.....	4
4. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE	4
5. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.....	7
5.1 LA TERRASSE DU PREMIER ÂGE DU FER (PHASE HA).....	7
5.2 LA PREMIÈRE TERRASSE D'ÉPOQUE ROMAINE (PHASE R1)	7
5.3 LE PREMIER ÉTAT DE LA TERRASSE DU III ^E SIÈCLE APRÈS J.-C. (PHASE R2A).....	8
5.4 LES TRANSFORMATIONS DES III-IV ^E SIÈCLES APRÈS J.-C. (PHASE R2B).....	10
5.5 LA RÉUTILISATION DU REPLAT AUX IV ^E -V ^E SIÈCLES APRÈS J.-C. (PHASE R3)	11
5.6 LE BÂTIMENT SEMI-ENTERRÉ DES VIII ^E -X ^E SIÈCLES APRÈS J.-C. (PHASE HMA)	13
5.7 LES BISSÉS MÉDIÉVAUX ET MODERNES (PHASES MA-MOD).....	15
6. MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE.....	16
<i>Corpus</i>	16
<i>Éléments de datation</i>	18
7. BILAN	20
8. ILLUSTRATIONS	21
9. DOCUMENTS ANNEXES.....	33

- calcul de la capacité hydraulique du canal (phase R3)
- liste des unités de terrain
- liste du mobilier
- liste des vases
- liste des relevés

Caractéristiques

Commune	: Visperterminen, district de Viège.
Lieu-dit	: Oberstalden.
Chantier	: maison Furrer, parcelle 949.
Sigle	: VT07
Coordonnées	: CNS 1268, 635'050/124'745, alt. 1016 à 1020 m.
Projet	: construction d'une maison familiale et d'un garage.
Surface explorée	: env. 350 m ² .
Surface fouillée	: env. 145 m ²
Intervention	: 16 juillet au 14 septembre 2007.
Equipe de fouille	: Jean-Christophe Moret (archéologue, responsable du chantier), Marie-Paule Guex (archéologue), Marianne de Morsier Moret (dessinatrice), Romain Andenmatten, Julien Philippoz, Aurèle Pignolet (étudiants), Müslüm Coban et Mustafa Gündogdü (fouilleurs spécialisés).
Mandataire	: Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat).
Topographie	: Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale).
Archéobotanique	: Olivier Mermod
Etude du mobilier	: Marc-André Haldimann
Infographie	: Marianne de Morsier Moret, TERA sàrl
Coordination	: Archéologie cantonale.

1. Situation et circonstances de la fouille

L'épaulement d'Oberstalden, bien ensoleillé et jouissant d'une vue dégagée sur le débouché de la vallée de Viège, est une zone particulièrement sensible du point de vue archéologique. La multiplication des découvertes faites depuis 1995, à l'occasion de divers projets de construction liés à l'urbanisation progressive du lieu, montre que ce plateau a été colonisé par l'homme dès l'âge du Bronze et qu'il a été densément occupé durant toute l'Antiquité et le Haut Moyen Age¹.

Dans l'état actuel de la recherche, les découvertes les plus nombreuses et les plus spectaculaires concernent la période historique. Ces vestiges appartiennent à un site de moyenne altitude qui se développe en marge du plateau proprement dit, sur les premières pentes situées à l'est du cœur de la localité actuelle. Cet habitat, qui s'étend sur plusieurs centaines de mètres, s'est développé entre le I^{er} et le X^e siècle après J.-C. Il est caractérisé par des terrasses étagées dans le versant, assez pentu à cet endroit.

En 2007, un nouveau projet de construction pour une villa familiale (maison Furrer) et un garage a fait l'objet d'un suivi archéologique (**Fig. 1 et 2**). Cette parcelle est en effet comprise entre la maison *Urs Zimmermann* et la maison *Stoffel*, qui ont toutes deux livré des terrasses et divers aménagements d'époque romaine et du Haut Moyen Age.

L'archéologie cantonale a confié les travaux au bureau d'archéologie TERA sàrl (Sion). L'intervention, d'une durée totale de 9 semaines, a révélé l'existence d'au moins huit occupations successives, plus ou moins bien conservées, échelonnées entre le Premier âge du Fer et la fin du I^{er} millénaire après J.-C. (**Fig. 3 et 4**).

2. Contexte et complexité du terrain

La fouille préventive s'est déroulée du 16 juillet au 14 septembre 2007. Elle a duré plus longtemps que prévu initialement étant donné la complexité du terrain et l'imbrication des aménagements mis au jour. La compréhension des vestiges, ténus et souvent très érodés, a en effet nécessité de multiplier les décapages et les observations pour arriver à sérier les différents niveaux. L'équipe de fouille, dont l'effectif a varié en fonction des impératifs du chantier, était composée en moyenne de quatre personnes (un archéologue, un dessinateur, deux fouilleurs).

Par chance, les travaux se sont déroulés dans des conditions climatiques optimales (absence d'intempéries), ce qui n'a pas entraîné de retards. Il faut également noter l'excellente collaboration avec l'architecte et l'entrepreneur qui ont su faire preuve de compréhension et qui ont manifesté un réel intérêt pour les découvertes.

La surface explorée couvre au total environ 370 m². Trois tranchées exploratoires ont été creusées (Tr.1 à 3, env. 90 m²), tandis que la zone dégagée en plan couvre environ 280 m². La surface ouverte déborde légèrement de l'emprise de la future construction, en raison du choix opéré de dégager l'ensemble de la terrasse romaine. Cette décision a été prise en accord avec l'archéologue cantonal et avec l'architecte responsable du projet. Les résultats obtenus valident pleinement ce choix et démontrent qu'il est parfois important de savoir saisir les occasions qui se présentent, lorsque les circonstances le permettent.

¹ Vallesia LIII, 1998, 488-494 ; Vallesia LIV, 1999, 353 ; Vallesia LV, 2000, 633-634 ; Vallesia LVI, 2001, 649-653 ; Vallesia LXIII, 2008, 417-418 ;

3. Déroulement des travaux et stratégie de fouille

L'intervention s'est déroulée en trois temps.

- A la mi-juillet, une première tranchée exploratoire (**Tr.2**) a été ouverte dans le sens du terrain pour procéder à une première estimation de la séquence stratigraphique. Cette tranchée a révélé l'existence de nombreux niveaux archéologiques comprenant au moins huit occupations successives étagées dans la pente (**Fig. 4**).

- La fouille en plan a commencé par le dégagement de la surface menacée. A cette occasion, une seconde tranchée de 14 m de longueur (**Tr.3**) a été ouverte dans la pente à 4 m au sud de la première. Etant donné l'urgence de la situation et l'impossibilité de tout fouiller, l'archéologie cantonale a décidé de donner la priorité aux vestiges d'époque historique qui paraissaient offrir le plus grand potentiel. Ce choix s'est révélé pertinent, comme le montrent les résultats obtenus. Seule la terrasse romaine a toutefois fait l'objet d'une fouille en plan exhaustive. Le bâtiment du Haut Moyen Âge, non menacé par l'excavation de la maison, n'a été que sommairement dégagé pour repérer l'arase des murs et comprendre les grandes lignes de son évolution. L'occupation protohistorique, qui se résume à quelques lambeaux de couches ténus conservés dans le profil sud-est de la Tr2, a également été documentée.

- Au mois d'août, les observations ont été complétées par l'analyse d'une tranchée (**Tr.1**) ouverte au nord pour poser de nouvelles canalisations. Cette opportunité a permis de s'assurer que la terrasse romaine ne s'étendait pas jusque là.

4. Séquence stratigraphique

La surface explorée est située en marge nord du plateau proprement dit, sur les premières pentes du versant. Le terrain actuel présente à cet endroit une déclivité importante (environ 35°) qui s'accroît progressivement en direction de l'amont. Cette caractéristique topographique a paradoxalement contribué à préserver les terrasses et les aménagements enfouis, en favorisant une forte sédimentation générée par les apports récurrents du versant. Ce phénomène, déjà constaté sur d'autres fouilles, est désormais bien documenté à Oberstalden. Il en résulte une séquence sédimentaire très développée qui présente une assez grande complexité. L'épaisseur moyenne des dépôts accumulés sur le socle rocheux est d'environ 1,60 m ; elle atteint par endroit 1,80 m à l'aplomb de certains replats anthropiques enfouis.

Le contexte géomorphologique est celui d'une zone d'accumulation. Cette sédimentation a été accrue par l'aménagement de replats et de terrasses à différentes époques, qui ont contribué à « piéger » les sédiments provenant de l'amont. Du point de vue sédimentaire, on note une très grande diversité de couches résultant aussi bien de phénomènes naturels que d'apports anthropiques (remblais, recharges de terrasse, drainages de murs...). Toutes les couches présentent un pendage général assez accusé, sauf sur les replats anthropiques.

Les principales unités sédimentaires constituant la séquence stratigraphique sont décrites ci-dessous de bas en haut, dans l'ordre chronologique de leur dépôt. Les numéros indiqués entre parenthèses renvoient à la coupe de référence de la tranchée 2 (**Fig. 4**).

Le socle rocheux

La base de la séquence correspond au socle rocheux en place, constitué de schistes ardoisés gris-noirâtres à l'aspect métallescent (**Fig. 4**, n°1). En coupe, ce socle rocheux présente une topographie irrégulière et très accidentée, caractérisée par une alternance de

crête et de petits vallonnements qui ont piégé des sédiments plus clairs dans les creux (**Fig. 11**). La surface du roc a été altérée sur plusieurs mètres d'épaisseur et présente un aspect délité et faillé. Elle a visiblement subi une forte abrasion glaciaire qui a émoussé les arêtes vives. La désagrégation complète de sa partie sommitale résultant d'une érosion prolongée, a généré une couche de débris gris ardoisé (0,10 à 0,30 m), surmontée elle-même par des colluvions de délavage gris-bleutés qui atteignent par endroit un mètre d'épaisseur.

Les dépôts morainiques

Quelques placages morainiques (**Fig. 4**, n°2), formés de sédiments sablo-gravillonneux beige verdâtre, apparaissent de place en place, au contact direct de la roche. Ils sont peu épais (0,30 à 0,40 m) et datent de la fin de la dernière période glaciaire, lorsque la confluence des glaciers du Saastal et du Mattertal recouvrait encore le plateau d'Oberstalden.

Le paléosol

Au-dessus des dépôts tardiglaciaires, des restes de dépôts éoliens et d'un premier paléosol sont encore visibles en tranchée 2. Les loess (**Fig. 4**, n°3), dont l'épaisseur conservée ne dépasse pas 0,10 m, présentent une coloration caractéristique brun rougeâtre. Le paléosol (**Fig. 4**, n°4) est matérialisé par une fine couche humifère brun noirâtre (0,05 m), délavée, épousant la topographie accidentée de la moraine. Ce niveau organique témoigne du développement d'une première végétation pionnière sur le versant, après le retrait glaciaire.

L'épisode torrentiel ancien

Le paléosol est recouvert par une série de dépôts torrentiels grossiers générés par des chenaux naturels et des laves torrentielles qui paraissent avoir affecté tout le site (**Fig. 4**, n°5). Cet épisode, bien marqué dans les coupes de référence, a généré une sédimentation importante (0,50 m par endroit) sans qu'on puisse déterminer s'il participe d'un ou de plusieurs événements successifs. On ignore l'épaisseur initiale de ces dépôts qui ont été tronqués par les aménagements anthropiques postérieurs. Ils indiquent une déstabilisation du versant en amont du site, peut-être en relation avec une péjoration climatique (détérioration du Dryas supérieur?).

Une déstabilisation du versant ?

Plusieurs failles béantes (**Fig. 4**, n°6), perpendiculaires à la pente, ont été observées dans les trois coupes de références, à peu près au même niveau (**Fig. 12**). Elles se développent grossièrement sur une ligne située entre 2 et 4 m en contrebas de la limite amont du chantier. Ces failles de grande dimension témoignent d'un tassement du plateau, postérieurement aux dépôts morainiques et à l'épisode torrentiel susmentionné. Elles résultent peut-être d'une décompression des versants après le retrait glaciaire, phénomène bien documenté en Valais. Les failles présentent un écartement de 1,60 à 4 m à l'ouverture. Il est possible qu'elles se prolongent plus bas dans le socle rocheux, sous forme d'une fissure. Elles sont comblées et scellées par des colluvions grossières gris-brun qui forment la base de la séquence archéologique et qui sont eux-mêmes excavés par les premières traces d'occupation anthropiques, datées du Premier âge du Fer.

Les colluvions de l'âge du Fer

L'aménagement des terrasses de l'époque romaine a profondément recoupé la séquence de l'âge du Fer, réduite à quelques lambeaux de couche d'extension très limitée, en bordure sud de la Tr.2 (**Fig. 4**, n°7). Cette séquence peu dilatée (0,10 m d'épaisseur) est scellée par des colluvions grossières gris-brun, visibles dans la tranchée 2 (**Fig. 4**, n°8).

La séquence torrentielle de la phase romaine R1

En coupe, la terrasse romaine attribuée à la phase R1 (**Fig. 4**, n°9) est scellée par une épaisse séquence torrentielle correspondant à une ou plusieurs laves générées par des chenaux érosifs. Il s'agit de sédiments graveleux et caillouteux, mal classés, d'aspect

grossier (**Fig. 4**, n°10). L'accumulation de ces dépôts, notamment sur les replats qui les ont piégés, a profondément modifié la topographie du versant. Leur épaisseur atteint 0,80 m en tranchée Tr3 et 1,20 m en tranchée Tr2. Les aménagements de la terrasse de la phase R2 recoupent directement ces dépôts grossiers.

La séquence d'occupation de la phase romaine R2

L'occupation de la terrasse de la phase R2 (**Fig. 13**) est matérialisée par une superposition de deux couches anthropiques de faible ampleur (UT3 et UT4) correspondant à l'utilisation et à l'abandon de ce replat. La première est associée à l'état R2A (**Fig. 4**, n°11) et la seconde à l'état R2B (**Fig. 4**, n°12). Il s'agit de couches d'occupation plus ou moins contaminées et rubéfiées, résultant directement de l'activité pratiquée sur la terrasse. En coupe, elles correspondent au 1^{er} état du mur de terrasse amont (UT39) et leur épaisseur cumulée atteint à peine 0,10 à 0,15 m. En plan, elles sont souvent confondues.

Les colluvions de la phase romaine R3

Le remodelage de l'ancienne terrasse R2 à la fin de l'époque romaine (phase R3) est matérialisé en coupe par la réfection du mur amont qui est exhaussé (UT40) et par l'installation d'un nouveau mur de terrasse du côté aval (UT43), pour élargir le replat. En plan, ces transformations correspondent à l'installation d'un cailloutis très compact (**Fig. 14**, recharge UT2). L'abandon de cette phase correspond à des colluvions de pente (**Fig. 4**, n°13).

Les colluvions du Haut Moyen Age

Une fois la terrasse romaine abandonnée dans le courant du IV^e ou du V^e siècle, la zone ne paraît plus avoir été occupée jusqu'à la construction d'un bâtiment en aval, dans le dernier quart du I^{er} millénaire après J.-C. Ce bâtiment, qui recoupe le versant contre lequel il est adossé, correspond à une construction semi-enterrée orientée perpendiculairement à la pente (**Fig. 15**). Son dégagement a montré qu'il possède au moins trois états de construction successifs (**Fig. 4**, n°14), correspondant à des agrandissements ou à des ajouts de corps de bâtiment. Sa cuvette est comblée par la démolition et par des colluvions grossières (**Fig. 4**, n°15 et 16).

La séquence de bisses du Moyen Age

La partie sommitale de la séquence correspond à des sédiments plus ou moins fins (silts beige brun) correspondant à des débordements de bisses (**Fig. 4**, n°17). Ces débordements (**Fig.16**) ont été générés par au moins deux bisses successifs (**Fig. 4**, n°18) dont le tracé s'est décalé dans la pente et dont les lits ont été curés à de nombreuses reprises, témoignant ainsi d'une longue pratique de l'arrosage par gravité. Les apports naturels du versant sont faibles et limités à quelques colluvionnements intercalés entre certains débordements. Ils témoignent d'une période de stabilité qui a favorisé le développement de prairies d'arrosage dont l'exploitation s'est poursuivie jusqu'au XX^e siècle. Le sommet de la séquence correspond aux débordements du bisse moderne (**Fig. 4**, n°19), situé juste en amont de l'excavation de la maison Furrer.

5. Découvertes archéologiques

5.1 La terrasse du Premier âge du Fer (phase HA)

L'occupation la plus ancienne attestée sous la maison Furrer correspond à un replat (**Fig. 4**, n°8) dont la partie aval a été recoupée par le talus du bâtiment médiéval situé en contrebas. Cette séquence du Premier âge du Fer (**Fig. 5**) n'est plus conservée que sur 1,20 m de longueur, dans le profil sud de la tranchée 2. En plan, elle ne couvrait que quelques mètres carrés, au sud de ce sondage. Il est d'autant plus difficile de préciser sa nature (habitat ? zone ouverte ?) que la partie conservée n'a livré qu'une fosse-cendrier associée à des niveaux rubéfiés.

Deux niveaux d'occupation successifs, séparés par une recharge de 0,05 m (remblai UT145), ont été individualisés. Ils n'ont livré aucun mobilier.

Le niveau inférieur, matérialisé par une couche de limon rubéfié de 0,05 m d'épaisseur (UT146) fonctionne avec une fosse charbonneuse (UT151) qui a été datée entre 766 et 539 avant J.-C. par carbone C14². Il s'agit probablement d'une fosse de rejet ou d'un cendrier creusé à même le sol car ses parois n'étaient pas rubéfiées (**Fig. 17**).

Le niveau supérieur est matérialisé par un niveau d'occupation charbonneux (UT144) surmonté par une couche d'incendie plus rubéfiée (UT143). Il n'est pas daté, mais participe manifestement d'un second état du même aménagement. Des colluvions marquent son abandon.

5.2 La première terrasse d'époque romaine (phase R1)

Les restes enfouis d'une terrasse antérieure à celle de la phase R2, ont pu être mis en évidence. Ce replat, qui a subi une forte érosion, est mal conservé. Seule la combinaison des observations faites en coupe et en plan permet de le restituer (**Fig. 5**).

La terrasse, d'une largeur de 4,50 m, est délimitée en aval par un mur en pierres sèches de 0,80 m de hauteur (UT93), qui bloque un remblai de caillasses (sans matrice) servant de drainage au replat (**Fig. 19**). Une réfection limitée de la partie sud de ce mur a été observée dans le profil de référence de la tranchée Tr2, sous la forme d'un second parement doublant le premier (**Fig. 4** : UT130). Il est probable que le mur de terrasse attesté pour la phase R2 (UT155) existait déjà à la phase R1. En effet, ce mur se situe dans le prolongement de la réfection du mur aval R1 et son niveau d'insertion est compatible avec une telle hypothèse.

Dans les coupes, un second replat décalé dans la pente est visible en aval de la terrasse R1, au pied du talus du mur. Sa largeur réduite (env. 1,20 m) pourrait correspondre à un axe de circulation (chemin ?) longeant la terrasse par l'aval³. Le bord de ce passage a été localement tronqué par l'excavation du bâtiment médiéval (**Fig. 4**).

La limite amont de la terrasse R1 est matérialisée au-sud-est par les restes d'un empierrement (UT187) dont la plus grande partie a été détruite par les aménagements de la phase R2 mais dont il subsiste un négatif du côté nord, sous forme d'un simple talutage (UT182). On accédait à la terrasse depuis le sud où le replat, délimité par deux murs, s'incurve légèrement pour rejoindre la pente (**Fig. 20**).

² UtC 15323 : 2469+/-49 BP. R. J. Van de Graaf laboratorium, Faculteit Natuur- en Sterrenkunde, Universiteit Utrecht.

³ Ce genre de passage intercalé entre les ressauts des terrasses se rencontre fréquemment dans l'habitat alpin. Les villages valaisans actuels en offrent de nombreux exemples.

Les couches et la plupart des aménagements associés à cette terrasse ont complètement disparus du fait de l'érosion du replat par les dépôts torrentiels qui le scellent. Les seuls éléments rattachables à ce niveau sont un trou de poteau (UT182) associé à un lambeau de couche noirâtre (UT181 sur le talus amont et un alignement de pierres (UT207, restes d'un solin ?) sur le replat. Trois sépultures de bébé (UT159, UT170, UT200) pourraient appartenir à cette phase ou à la suivante (R2A). Il s'agit d'individus en très bas âge, âgés de quelques mois au moment du décès. Ils sont inhumés sans mobilier, dans de simples fosses en pleine terre creusées dans la surface de la terrasse (**Fig. 18**). Le niveau d'occupation fonctionnant avec ces tombes, très érodé, n'est conservé que par lambeaux (UT173). Le mobilier récolté est indubitablement romain.

5.3 Le premier état de la terrasse du IIIe siècle après J.-C. (phase R2A)

Après l'important épisode torrentiel marquant l'abandon de la phase R1, une nouvelle terrasse est aménagée au-dessus de ces dépôts dans le courant du IIIe siècle après J.-C. (**Fig. 6 et 21**). Ce replat, situé 0,40 à 0,60 m plus haut que le précédent du fait de la sédimentation générée par les laves torrentielles, va perdurer jusqu'au IVe – Ve siècle, moyennant deux réaménagements successifs (phases R2B et R3).

L'accès à cette terrasse continue à se faire depuis l'est, par une sorte de montée peu inclinée et légèrement incurvée. Cette incurvation de l'extrémité sud de la terrasse, déjà perceptible sur la terrasse R1 (**Fig.20**), perdurera également jusqu'à la phase R3.

Le replat, large d'environ 5,50 m, est bordé à l'aval par un mur en pierres sèches (UT155) dont il ne subsiste qu'un tronçon de 5 m dans la partie médiane de la terrasse (les deux extrémités ont été détruites par le creusement d'un bisse médiéval ayant la même orientation). Ce mur, peu élevé, est formé d'une seule assise de gros blocs de schistes disposés côte à côte, qui bloquent les couches du replat.

Un second mur en pierres sèches (UT39), conservé en élévation sur trois à quatre lits (0,50 m de hauteur) constitue la limite amont du replat. Il servait à la fois à bloquer le terrain et à soutenir la paroi amont des constructions édifiées sur la terrasse. Ce muret, relativement bien agencé, est conservé sur 13 m de longueur. Le parement, dont la face est fortement rubéfiée, est constitué de dalles de schistes disposées en boutisses.

Trois espaces étirés en longueur occupaient initialement la terrasse au IIIe siècle. Ils sont constitués par un bâtiment central flanqué de deux annexes, adossés contre le mur amont de la terrasse. La mise en évidence de solins discontinus en pierres sèches et de niches d'encastrement pour sablières basses indique que l'élévation était vraisemblablement en bois. Nous n'avons retrouvé aucun indice de clayonnage ou de torchis pouvant suggérer l'existence de parois en terre sur une armature de baguettes. L'absence de restes de bois carbonisés et de négatif noirâtre au sol semble indiquer que ces corps de bâtiment n'ont pas brûlé. Ces constructions ont vraisemblablement été démontées pour être remplacées par les aménagements de la phase R2B.

L'espace séparant ces bâtiments du bord aval de la terrasse forme une bande régulière d'environ 2,20 m de largeur (**Fig. 22**). Elle servait sans doute de cheminement le long des constructions car elle n'a livré aucun aménagement. Du côté amont, ce chemin est souligné par un léger talutage à peine perceptible (repéré en coupe et en plan) formant un léger ressaut dans le niveau de la terrasse. Il sera nivelé à la phase suivante (R2B) par la mise en place d'un sol en cailloutis rehaussant cette partie du replat au même niveau que le reste de la terrasse.

Le bâtiment central

Les annexes latérales, moins longues, s'articulent de part et d'autre d'un bâtiment rectangulaire central (8 x 3 m). Ce dernier est matérialisé par trois solins de pierres servant de support aux sablières du cadre de base (**Fig. 22, 23**). Le solin nord-ouest est plus ou moins intact. Il comprend deux pierres servant à encasturer et à caler l'extrémité nord-est de la sablière (UT188) et deux grandes dalles plates réglées au même niveau, servant de support à la poutre (UT188, 189). Il en va de même pour le solin aval dont il ne subsiste qu'un tronçon de 2,50 m près de l'angle sud-ouest (UT180), matérialisé par un alignement de pierres plates. La paroi latérale sud-est reposait en revanche sur un solin continu, formé de petites pierres jointives disposées en longueur.

Les aménagements intérieurs, très sommaires, se résument à deux grands foyers artisanaux plus ou moins bien conservés (**Fig. 23**). Le premier, de forme ovale (UT205, 1 m x 0,60 m) est installé à même le sol en terre battue, dans la partie nord-ouest de la pièce. Il comprend une sole en dalles de schiste délimitée par une petite bordure de pierres. Le second (UT162), légèrement décalé par rapport à l'axe de symétrie du bâtiment, est appuyé contre le mur amont. La face du mur a fortement souffert de l'action du feu à cet endroit. La cuvette du foyer est légèrement creusée dans le sol, de sorte que le fond de la structure est déprimé d'environ 0,10 m par rapport au niveau de circulation du bâtiment. Deux dalles verticales profondément fichées en terre délimitent le foyer latéralement ; un élément similaire, arraché à l'époque romaine tardive, devait initialement fermer le côté aval. Le remplissage charbonneux de ces deux structures de combustion a livré 23,4 kilogrammes de scories de fer mêlées à des restes cendreux et à des battitures. Des scories similaires ont été découvertes dans les niveaux d'utilisation du bâtiment (UT166 et 167). L'aspect cendreux et charbonneux de ces couches semblent moins résulter d'un hypothétique incendie du bâtiment (absence de négatifs ou de restes de bois carbonisé) que d'une longue utilisation des foyers dont les défournements répétitifs ont progressivement sali le sol et entraîné la formation d'un dépôt par accréation des matières cendreuses. Il ne fait aucun doute que ce bâtiment était un petit atelier métallurgique artisanal, en relation avec le travail du fer.

L'annexe sud

Cette annexe, adossée contre la paroi sud du bâtiment central, a la même largeur que celui-ci mais est nettement moins longue (env. 4,70 m). Elle est matérialisée par quatre petits empierrements (UT202, 204, 208, 209) qui marquent les retours des angles du bâtiment et qui dessinent un plan quadrangulaire (**Fig. 25**). Il s'agit sans doute d'une construction légère, peut-être en planches, car la fouille de cette surface n'a livré aucun trou de poteau ni aucune autre structure porteuse. L'hypothèse d'un appentis, d'une remise ou d'un simple couvert est plausible. La couche d'occupation associée à cette construction (UT4) est différente des niveaux repérés dans le bâtiment central. Elle n'est ni cendreuse ni charbonneuse. Son aspect légèrement orangé résulte moins d'une exposition directe au feu que d'une contamination indirecte par des particules rubéfiées provenant des activités métallurgiques pratiquées dans le bâtiment principal.

L'annexe nord

Cette annexe est en grande partie hypothétique, dans la mesure où la berme qui la surmonte n'a pas pu être fouillée. Son existence repose avant tout sur la symétrie du plan par rapport à ce qui a été observé au sud et sur la présence d'une limite parallèle à la paroi nord du bâtiment central. Cette limite, située 0,80 m plus au nord, est matérialisée par un trou de poteau dans le prolongement direct d'un alignement de pierres sèches adossé contre le talus amont de la terrasse (UT194, UT195). La disposition des pierres semble indiquer que cet alignement marque un retour vers le nord, ce qui tendrait à suggérer l'existence d'un troisième espace dont le poteau matérialiserait l'angle sud-ouest. Cette annexe est sans doute assez petite car elle ne s'étend pas jusqu'à la tranchée Tr1. L'absence de couche d'occupation indique qu'il s'agit probablement d'un simple couvert.

5.4 Les transformations des III-IVe siècles après J.-C. (phase R2B)

Dans le courant du IIIe ou du IVe siècle, la terrasse romaine subit un réaménagement complet qui n'affecte que les constructions, mais qui ne modifie pas l'emprise du replat (**Fig. 7**). Cette transformation se traduit par la suppression des annexes latérales et par l'agrandissement du bâtiment central qui conserve les mêmes dimensions en longueur mais dont la largeur est doublée au détriment de l'ancienne zone de circulation.

Au niveau de l'espace central, la disparition de l'ancienne zone de circulation se traduit par l'installation d'un remblai (UT165) qui permet de niveler le replat, de façon à supprimer l'ancien ressaut longitudinal de la phase R2A.

Le solin nord-ouest de la phase précédente subsiste, mais il est étendu et complété par l'ajout d'autres pierres de calage (UT193, 203) jusqu'au bord de la terrasse. La largeur du bâtiment est presque doublée et passe ainsi de 3,00 m à 5,50 m. L'angle ouest de la nouvelle construction correspond à un empièchement qui forme un angle droit (UT193). La paroi sud-ouest repose désormais directement sur le mur de terrasse UT155, réutilisé comme solin.

La paroi latérale sud-est demeure à la même place, mais l'ancien solin est remplacé par un soubassement en pierres sèches plus élaboré, en forme de gouttière, pour y caler la poutre du cadre de base (**Fig.26**). Cette gouttière est constituée par un nouveau lit de pierres juxtaposées et réglées au même niveau (UT179), bordé au sud par des pierres de chant servant à caler et protéger la sablière (UT164). Cet aménagement est complété par une petite niche ménagée dans le parement du mur UT39 pour encasturer l'extrémité nord-est de la poutre, et, à l'autre extrémité, par quelques pierres de soubassement prolongeant le solin jusqu'au nouvel angle sud-ouest. Cet angle est lui-même renforcé par deux poteaux munis de pierres de calage (UT184, 185). La limite amont, constituée par le mur UT39, demeure inchangée.

L'espace intérieur du bâtiment est doté d'un nouveau sol sous la forme d'un cailloutis irrégulier dans la partie aval de la pièce (UT156) et par un cailloutis un peu plus grossier en amont où il remplace l'ancien sol de terre battue (UT163). Le fait que ces deux empièchements réglés au même niveau respectent l'ancien solin UT180 pourrait suggérer une bipartition de l'espace intérieur de la nouvelle construction, l'ancien solin servant désormais de support à une cloison interne.

A l'intérieur du bâtiment, le foyer adossé contre le mur amont (UT162) continue visiblement à être utilisé, moyennant quelques transformations. Deux empièchements latéraux servant de plan de travail (UT183) sont en effet ajoutés de part et d'autre de la structure de combustion pour faciliter l'activité métallurgique (**Fig. 22, 23**). Ces petites banquettes de terre et pierres sont directement appuyées contre le mur amont (UT39). Avant la reprise de l'activité artisanale (UT174), le fond du foyer a été assaini par un remblai (UT175).

Le niveau d'utilisation noirâtre (UT160) associé à ce niveau contamine la surface du cailloutis du sol intérieur UT163. Son aspect charbonneux et cendreuse résulte manifestement des défournements successifs de la structure. Il a livré une grande quantité de scories de fer qui témoignent de la poursuite de l'activité métallurgique dans l'atelier ainsi transformé.

La couche qui lui est associée sur le niveau extérieur (UT3) présente un aspect moins contaminé, mais est clairement chargée en particules rubéfiées qui lui donnent un aspect légèrement orangé. Cette couche a également livré des scories, ainsi qu'un grand nombre de fragments de vaisselle en céramique caractéristiques des IIIe-IVe siècles⁴.

⁴ La détermination et la datation du mobilier céramique a été effectuée par M.-A. Haldimann.

Le seul aménagement extérieur associé à la phase R2B est un foyer dallé (UT 178) installé à même le sol contre l'angle sud-est de la nouvelle construction. La mise en place de cette structure de combustion n'a pu intervenir qu'après la suppression de l'annexe sud, car la sole en dalles du foyer est disposée sur la couche (UT4) qui scelle l'ancienne annexe. L'installation de ce foyer explique le soin particulier accordé à la protection de la sablière de la paroi sud-est du bâtiment, protégé des flammes par des pierres de chant formant un pare-feu.

5.5 La réutilisation du replat aux IVe-Ve siècles après J.-C. (phase R3)

A l'époque romaine tardive, le bâtiment R2B est abandonné et la terrasse rechargée par un cailloutis (UT2). Le nouveau replat accueille de nouvelles structures de combustion et une installation hydraulique (**Fig. 8**) suggérant une persistance de l'activité métallurgique. Cette dernière évolution est datée du IVe-Ve siècle sur la base du mobilier céramique récolté à la surface de l'empierrement.

Cet ultime réaménagement se traduit par un remodelage complet du niveau de la terrasse. Du côté aval, le mur de terrasse de la phase précédente (UT155) est remblayé et remplacé par un nouveau mur décalé de 1 m vers l'aval. Ce mur (UT43), constitué d'une ligne de blocs anguleux plus gros (0,60 x 0,40 m) bloque un drainage de petites caillasses (UT154). Son tracé, rectiligne dans la partie est, est décalé vers l'amont dans la partie ouest où il forme une chicane (**Fig. 27**). Ce décrochement (UT192), coïncide avec un espace dans le mur, qui pourrait être un passage donnant accès au nouveau replat depuis l'aval.

La limite amont est également modifiée : seule la partie orientale est conservée. Elle sert d'assise à un nouveau muret (UT40) qui reprend plus ou moins le même tracé. Il se compose de plusieurs lits de schistes (UT40) pour permettre à la partie reprise de dépasser de 0,40 m le niveau des remblais ; en revanche, l'extrémité occidentale est remblayée et un nouveau muret amont-aval (UT41) est installé sur la terrasse pour fermer l'extrémité nord de cet espace. Ce muret peu élevé (0,40 m) forme un retour à angle droit d'une longueur de 1,30 m au niveau du replat et se termine par un piédroit formé de grosses dalles plates et quadrangulaires. Il s'appuie lui-même contre une autre maçonnerie en pierres sèches plus épaisse (UT20) qui se développe vers l'amont.

Au niveau du replat, la surface des remblais est aménagée avec un cailloutis serré et compact (UT02) (**Fig. 28**). Les seuls aménagements attestés sur le replat sont une petite structure de combustion, une fosse-cendrier et une fosse d'arrachement associée à une installation hydraulique.

La structure de combustion (UT19) correspond à un petit foyer dallé intégré dans le massif du muret (UT20), à son extrémité sud-ouest. Il forme un petit renforcement quadrangulaire dans l'encoignure formé par la tête du muret UT41. La sole correspond à une dalle rectangulaire. L'utilisation de ce foyer a fortement rubéfié la maçonnerie du mur.

La fosse-cendrier (UT152) mise au jour sur le replat est probablement liée à l'activité de ce foyer vu sa proximité. De forme ovale (2 x 1 m), il s'agit d'une simple dépression en creux dans la surface du cailloutis (UT02). Les parois ne sont pas rubéfiées. Son remplissage, constitué par un mélange de sédiment cendreux et rubéfié, a livré des scories de fer qui indiquent une poursuite de l'activité métallurgique sur le replat romain tardif.

Une installation hydraulique du IVe-Ve siècles après J.-C. (phase R3)

Une installation hydraulique en relation avec la terrasse du IVe-Ve siècle a pu être mise en évidence. Cet aménagement, dont il ne subsiste que les éléments de calage, était orienté dans le sens de la pente. Il est matérialisé par deux passages rectangulaires parfaitement alignés, bordés par de grandes dalles de chant, ménagées respectivement dans les murs

amont et aval de la terrasse (**Fig. 28-29**). Ces encastremets (UT44 et UT45) étaient vraisemblablement destinés à permettre le passage d'un canal en bois de forte section coupant transversalement le replat.

L'espace libre (UT42), similaire au niveau des deux murs, a une largeur de 0,50 m, ce qui permet de restituer un canal de 0,40 m de largeur et de 0,35 m de hauteur, avec un fond et des parois en planches de 0,05 m d'épaisseur. En amont de la terrasse, le canal d'amenée d'eau dévalant le versant a un pendage moyen très important (18,5 %), correspondant à l'inclinaison du terrain. Ce pendage était sans doute destiné à accélérer l'eau pour obtenir un effet de chute et d'entraînement plus important. Au niveau de la terrasse, le canal devait présenter un pendage beaucoup plus faible, voire à peine perceptible, l'accélération de l'eau en amont suffisant à garantir un débit important. Ceci nous amène à restituer un canal surélevé au niveau de la terrasse, de façon à disposer d'une hauteur de chute suffisante pour entraîner une roue installée au centre du replat (**Fig.30**). Nous proposons de situer cette roue 2 mètres en avant du muret amont, à l'emplacement de la fosse d'arrachement UT153 repérée sous le tracé supposé du canal ; en effet, cette cuvette peu profonde, remblayée par du sédiment brûlé et des scories de fer au moment de l'abandon de la terrasse, ne présente aucune rubéfaction au niveau de ses parois. Elle résulte probablement de l'arrachement du bâti qui supportait la roue installée au fil de l'eau, cette roue servant elle-même à entraîner un artifice installé en bordure du canal.

La différence de niveau constatée sur le profil transversal de la terrasse autorise une chute de 0,8 m qui a pu suffire à actionner une petite installation artisanale. En tenant compte que le lit du canal n'était pas plein à ras bord, mais seulement aux deux tiers de sa hauteur (sur environ 0,25 m), on obtient un débit moyen de 5150,04 litres/minute pour une pente de seulement 0,1% (pente moyenne du lit du Rhône en Valais). Ce chiffre est plus que suffisant pour entraîner un « artifice ». La nature de cet « artifice » demeure inconnue, mais la récolte de nombreuses scories dans la fosse d'arrachement et sur le niveau d'utilisation du replat suggère fortement la poursuite d'une activité métallurgique héritée de la phase R2B. L'hypothèse d'une roue entraînant un petit martinet, un marteau-pilon ou un soufflet de forge n'est donc pas à exclure. Il est probable que cette installation était abritée sous un couvert bien que nous n'ayons pas retrouvé d'indices allant dans ce sens (ils ont pu toutefois disparaître lors des travaux de nivellement liés à l'abandon de la terrasse).

Au niveau du talus amont, le socle supportant l'arrivée de la canalisation est matérialisée par une grande dalle horizontale ajoutée sur l'arase préexistante du mur amont UT39 (**Fig. 28**). Deux dalles de calage latérales encadraient le débouché du canal qui est bordé par deux empierrements en pierres sèches qui se sont partiellement affaissés à l'intérieur du négatif de la structure et qui se prolongent vers l'amont au-delà de la limite de fouille; ils devaient initialement servir de coffrage aux planches du canal en bois, pour bloquer la structure dans la pente, l'isoler du terrain encaissant et la protéger des atteintes extérieures. Il n'est pas du tout certain que cet empierrement ait totalement enveloppé le canal car cela impliquerait l'existence d'une planche de couverture, ce qui nous paraît peu plausible au vu des parallèles médiévaux et modernes. En général ces aménagements d'eau hydrauliques sont à ciel ouvert et ne comportent aucune couverture.

En aval de la chute entraînant la roue, l'évacuation de l'eau devait être assurée par un simple canal en bois installé à même le sol du replat et qui n'a laissé aucune trace, à l'exception de la large encoche (UT44) intégrée dans l'empierrement du mur aval (**Fig. 29**). Cette encoche se compose d'une grande dalle de schiste horizontale servant à supporter l'extrémité du déversoir du canal, et de deux grandes dalles verticales utilisées comme calages latéraux.

L'abandon de cette terrasse est matérialisé par une recharge de pierres disparates mêlées à de la terre (UT18, 30) qui montre que la zone a été intentionnellement remblayée après la cessation de l'activité pratiquée sur le replat et qu'elle a probablement servi de zone de rejet. Ce comblement, peu épais (0,15 m), est lui-même scellé par des colluvions (UT01).

5.6 Le bâtiment semi-enterré des VIIIe-Xe siècles après J.-C. (phase

HMA)

Entre le VIIIe et le Xe siècle après J.-C., un bâtiment en pierres sèches est construit dans la pente, en aval de l'ancienne terrasse romaine (**Fig. 9 et 31**). Ce bâtiment a perduré assez longtemps car il présente trois réaménagements successifs, correspondant à des agrandissements ou à des transformations majeures. Il n'a pas été possible de procéder à une fouille fine, faute de temps. Les travaux, exécutés en deux étapes, ont consisté à enlever à la machine la démolition qui comblait le bâtiment, puis à dégager à la main l'arase des murs et les parements, pour pouvoir préciser le plan de l'édifice et comprendre l'articulation des différents corps de bâtiments. Il n'a pas été possible non plus d'explorer entièrement le bâtiment jusqu'au niveau de circulation car les travaux d'excavation auraient alors fragilisé l'assise du mur de façade de la villa familiale, situé exactement sur l'emprise des bâtiments médiévaux.

La terrasse

Le bâtiment occupe un vaste replat étiré en longueur et perpendiculaire à la pente. Cette terrasse, dont la limite aval est érodée, est située quatre mètres en contrebas des aménagements d'époque romaine et présente la même orientation générale, dictée par le versant. Les limites latérales du replat n'ont pas été atteintes ni du côté nord-est ni au sud-ouest car elles se prolongent au-delà de l'emprise de la fouille. Il a été dégagé en plan sur une longueur de 21 m, tandis que sa largeur est estimée à 7 m. Le talus amont, qui mesure près de 2 m de hauteur, est fortement incliné et excave toute la séquence jusqu'au socle rocheux. Il présente un profil irrégulier, avec par endroit un ressaut d'environ 1 m de profondeur pour diminuer la pression des terres situées en amont (**Fig.4**).

1^{er} état du bâtiment

Le premier état de l'édifice (**Fig. 32**) est une construction rectangulaire, délimitée au nord, à l'est et à l'ouest par de gros murs en maçonnerie sèche de 0,50 m de largeur (UT210, 211, 212). Les maçonneries sont en très mauvais état et se sont écroulées à l'intérieur du bâtiment. Seul l'angle nord-est et le mur bloquant le talus amont sont relativement bien conservés et possèdent encore cinq à six lits de pierres en élévation. La pierre utilisée est du schiste local, qui se débite facilement en petites dalles ou en blocs anguleux, commodes à assembler. Les parements sont bien réglés et celui du mur amont porte des traces de réfection près de l'angle nord-est. L'espace intérieur mesure environ 3,30 x 2,30 m. Le quatrième côté, au sud-est, devait être fermé par une simple paroi en bois (planches ou madriers) car les murs UT210 et 212 se terminent par des piédroits nets et parfaitement alignés. Aucune trace de cette paroi n'a subsisté.

Une annexe quadrangulaire est accolée contre le mur ouest de ce premier bâtiment (**Fig. 33**). Elle est constituée de deux murs disposés à angle droit, très fortement arasés (UT213, 214) qui se raccordent à l'angle des murs UT211/212. Vu le mauvais état des structures, presque totalement ruinées, il est difficile de préciser la chronologie avec le corps de bâtiment principal et de déterminer s'il s'agissait d'un local fermé ou d'un simple enclos extérieur.

La fonction de ces deux corps de bâtiment mitoyens demeure inconnue vu l'absence d'aménagements intérieurs et de réels niveaux d'utilisation. Le sol est en terre battue et présente un aspect brun sombre, avec quelques nodules de charbons de bois. Les murs, constitués de blocs quadrangulaires et de dallettes, ne sont pratiquement pas fondés et paraissent avoir été montés contre terre à partir du niveau de l'excavation, avec un léger fruit pour garantir la stabilité.

Il pourrait s'agir d'un petit rural de moyenne altitude. En Valais, il existe de nombreux exemples de petites bergeries de montagne construites selon un plan similaire et qui

possèdent souvent une façade en bois du côté de l'entrée et un petit appentis accolé. Était-ce l'affectation de ce bâtiment ?

2^{ème} état du bâtiment

Dans un deuxième temps, le premier corps de bâtiment paraît avoir été considérablement agrandi en direction du sud-est par l'ajout d'un solide mur en pierres sèches prolongeant le mur initial UT210 le long du talus amont (**Fig. 34**). Ce nouveau mur (UT140), repéré dans les différentes coupes sur au moins 10 m de longueur, se prolonge au-delà de la tranchée Tr3. Il présente un tracé relativement rectiligne et a la même épaisseur moyenne (env. 0,50 m) que le mur qu'il prolonge. Son élévation est mieux conservée du côté nord-ouest que du côté ouest où la maçonnerie s'est complètement écroulée sur elle-même. Le parement intérieur est bien réglé et ne présente aucune trace d'action du feu, même à la base. Il possède les mêmes caractéristiques que les maçonneries de l'état précédent. Le mur est monté contre terre et a été renforcé par un amoncellement de caillasses servant à la fois à drainer la structure et à bloquer le terrain (**Fig. 4**).

La mise en évidence d'aménagements au sein de ce mur semble indiquer qu'il ne s'agit pas d'un simple mur de terrasse, mais bien d'un élément participant d'une construction plus élaborée. Trois niches quadrangulaires pour des montants en bois verticaux (**Fig. 34**) ont en effet été découvertes dans la maçonnerie amont (UT216, 218 et 219). Elles servaient à encastrent des poutres verticales de forte section (0,10 à 0,20 m) et suggèrent l'existence possible de plusieurs partitions en bois subdivisant l'espace intérieur. Il est difficile de déterminer si elles servaient à compartimenter un espace ouvert ou fermé car, du côté sud-ouest, aucun mur équivalent n'a été retrouvé de ce côté. Celui-ci a toutefois pu être détruit ou remplacé par les aménagements du 3^è état (UT222 et 223).

La paroi au nord-ouest (contre le corps de bâtiment primitif) est constituée par des montants verticaux. L'un des montants étaient disposés dans l'axe médian de l'espace intérieur sur une grosse dalle horizontale (UT217) reposant à même le sol (**Fig. 35**). Cette dalle est disposée dans le même alignement qu'un des encastremets en forme de niche (UT216) mis en évidence à l'extrémité nord du nouveau mur UT140. Cette niche quadrangulaire (UT216) comporte également une grosse dalle de base et coïncide avec la tête du mur nord-est de la construction primitive du 1^{er} état (UT210). Une troisième dalle horizontale (UT224), disposée à l'extrémité de l'autre tête de mur primitive (UT212) complète cet alignement. A l'évidence, ces trois montants verticaux remplacent la façade initiale de la construction primitive (à supposé qu'il y en ait eu une). Il est difficile de déterminer si cette nouvelle paroi fermait complètement le nouveau complexe ou s'il permettait de communiquer entre les deux corps de bâtiments. Le fait que la base intermédiaire ne soit pas centrée par rapport aux deux montants latéraux pourrait cependant matérialiser l'existence d'une porte entre cette base (UT217) et le mur amont. L'espace disponible est en effet de 0,80 m, ce qui correspond parfaitement à la largeur standard d'un passage dans une cloison.

3^{ème} état du bâtiment

A un moment indéterminé de l'évolution du bâtiment, la partie ajoutée à l'état 2 a été reprise. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une reconstruction ou simplement d'une réfection, dans la mesure où la plupart des aménagements en pierres sèches associés à ce troisième état sont très mal conservés et réduits à l'état d'un amoncellement informe de pierres épousant les contours du bâtiment (**Fig. 35**). Il convient de noter que cette démolition n'est pas du tout attestée dans la partie initiale du 1^{er} état, soit que celle-ci ait déjà été abandonnée, soit qu'elle n'ait pas nécessité de réparation.

Du côté amont, le mur UT140 de l'état 2 est doublé du côté intérieur par une nouvelle maçonnerie (UT220) qui marque un retour à angle droit contre la cloison nord-ouest qu'elle pourrait remplacer (**Fig. 35**). Une pierre de soubassement, formée par une grande dalle circulaire, est intégrée dans cette maçonnerie et paraît remplacer l'encastrement UT218 de l'état 2. Au niveau de la paroi sud-ouest, la reprise est matérialisée par deux gros massifs

empierrés (UT222, 223) qui pourraient correspondre à des supports de montants porteurs ou à des massifs renforçant la maçonnerie. Du côté sud-est, l'orientation et la disposition des pierres de la démolition suggèrent l'existence d'un retour ou d'une fermeture. L'espace intérieur ainsi circonscrit correspond à un bâtiment étroit et en longueur (environ 8 m x 2 m). La fouille de cet espace n'a livré ni aménagement, ni couche d'occupation. Le fond de ce bâtiment comporte une couche de limon brun noirâtre, organique et gras, présentant par endroit des traces d'oxydation verdâtres avec quelques micro-paquettes de charbon de bois. L'expérience acquise sur d'autres sites⁵ suggère qu'il pourrait s'agir des restes de litière ou de fumier décomposé in situ, mais cela demeure hypothétique en l'absence de confirmation par des analyses en laboratoire.

Il est également difficile de déterminer avec certitude l'affectation de ce bâtiment, faute de mobilier ou d'aménagements particuliers. L'absence de structure de combustion et de véritables couches d'occupation dans les trois états semble exclure l'hypothèse d'un habitat ou d'un atelier artisanal, car une telle utilisation aurait laissé inévitablement des traces.

La forme étroite et allongée des bâtiments, leur disposition et leur orientation contre le talus amont, ainsi que la mise en évidence d'une couche très organique en relation avec au moins deux des états suggère qu'il pourrait s'agir de constructions rurales ayant servi à abriter du bétail. L'hypothèse d'une étable ou d'une bergerie adossée contre le talus amont de la terrasse et qui aurait été agrandie avec le temps est donc envisageable, au vu des nombreux parallèles modernes qui présentent le même type d'aménagement et la même articulation des bâtiments. La mise en évidence d'éléments porteurs verticaux n'est pas incompatible avec cette affectation. Elle suggère l'existence d'une toiture, avec peut-être des partitions ou des montants subdivisant l'espace intérieur. En revanche, il est difficile de dire si les corps de bâtiments mis au jour correspondent à des espaces totalement clos ou à de simples constructions ouverts sur un côté. On pense ici à des abris sommaires avec un toit en appentis à un seul pan, orienté dans le sens de la pente et reposant sur le mur amont. La question reste ouverte, faute d'éléments supplémentaires.

L'analyse au carbone C14 du charbon de bois récolté dans la couche organique (UT196) associée au dernier état du bâtiment permet de dater cette dernière réfection entre 683 et 898 après J.-C⁶. Les deux autres états sont clairement antérieurs et pourrait donc remonter à la fin de l'époque mérovingienne ou au début de l'époque carolingienne. Il est rare de découvrir des bâtiments de cette période en Valais. Ce bâtiment est donc d'autant plus intéressant qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé à Oberstalden. D'autres bâtiments ou aménagements du Haut Moyen Age sont en effet apparus sur le coteau depuis une dizaine d'année, au fil de la multiplication des interventions, attestant ainsi le développement d'une petite agglomération de hauteur entre la fin de l'époque romaine et le Moyen Age.

5.7 Les bisses médiévaux et modernes (phases MA-MOD)

La démolition comblant la terrasse du bâtiment du Haut Moyen Age est recouverte par des colluvions puis par une séquence torrentielle naturelle plus grossière, correspondant à des laves et à des chenaux suggérant une phase de déstabilisation du versant.

Le retour à une certaine stabilité du versant est matérialisé par la création de deux bisses successifs, repérés dans les profils des tranchées, qui coupent perpendiculairement la pente en suivant les courbes de niveau. Leur pendage, orienté du sud-est vers le nord-ouest, est faible (**Fig. 10**).

⁵ Site de Brig-Waldmatte près de Gamsen (commune de Brig).

⁶ UtC 15324 : 1220+/-42 BP. R. J. Van de Graaf laboratorium, Faculteit Natuur- en Sterrenkunde, Universiteit Utrecht. 686 – 898 AD (95,4% probability), 774-882 (68,2% probability).

Le bisse le plus ancien (UT31) date vraisemblablement au Moyen Age vu sa profondeur d'enfouissement. C'est probablement son creusement qui a détruit une partie de la bordure aval de la terrasse romaine car son lit suit à peu près le même tracé. Il présente un profil arrondi en U, avec des parois inclinées (**Fig 36**).

Le bisse plus récent (UT32) s'insère plus haut dans la stratigraphie et ses débordements scellent le comblement du bisse précédent (**Fig 16**). Son tracé est situé 4 m en amont et passe à l'aplomb de l'ancienne terrasse romaine. Ce canal a sans doute perduré assez longtemps car son lit a fait l'objet d'une demi-douzaine de curages et de recreusements, dont certains sont associés à des bourrelets constitués par les gravats extraits du canal. Le lit qui a été légèrement déplacé vers l'amont lors la première réfection du canal s'est ensuite développé verticalement. Il a une largeur moyenne d'environ 0,50 m, avec une section arrondie en U ouvert pour les phases les plus anciennes, et un profil plus marqué à double épaulement pour les phases les plus récentes.

L'abandon de la structure est marqué par des débordements de bisse plus récents qui le scellent et qui proviennent de l'amont. Il pourrait s'agir du canal encore visible en amont de la limite du chantier. Ce bisse « moderne » qui suit le tracé du sentier et passe entre la maison Furrer et celle d'Urs Zimmermann, a été utilisé jusque dans la seconde moitié du XXe siècle.

6. Mobilier archéologique

Corpus

Le mobilier récolté lors de cette campagne de fouille est abondant et diversifié. Il comprend 486 objets ou groupes d'objets correspondant à différentes matières (**Fig.37**); la plupart des éléments proviennent de la terrasse romaine (phases R1, R2A, R2B, R3). La céramique (47 %), la pierre ollaire (10 %) et le métal (18 %) constituent les trois quart du corpus. La faune est peu représentée (8%), contrairement aux scories qui représentent 10 % de l'ensemble.

La pierre ollaire

La plupart des fragments en pierres ollaire (54 occurrences) correspondent à des récipients tournés ou taillés, portant ou non des décors (cannelures, stries...), et parmi lesquels figurent plusieurs fragments de marmites avec ou sans oreilles de préhension. On note également la présence de plusieurs noyaux ou ébauches de tournage (**Fig.38**), réutilisés dans le sol empierré de la phase R3 (UT2). Une fusaïole comportant des stries (VT07-208) a également été trouvée dans la démolition du dernier état du bâtiment du Haut Moyen Age (UT150, **Fig.38**).

A part la pierre ollaire, le mobilier lithique comprend un petit jeton en pierre (VT07-210) découvert dans le drainage arrière du mur aval de la terrasse R2B (UT156), et un polissoir (VT07-401), mis au jour dans la couche d'occupation UT167 de la phase R2A.

Le verre

La fouille n'a pratiquement pas livré de verre. Le seul élément est une perle en pâte de verre jaune (VT07-244) retrouvée dans le niveau d'utilisation de la phase R2B (UT3).

Le métal

Le corpus métallique comprend 135 objets ou groupes d'objets, répartis entre les monnaies, le bronze, le fer et les scories.

Les monnaies

Au total 9 monnaies ont été mises au jour sur la terrasse romaine. La monnaie la plus ancienne est un Dupondius (VT07-002) coupé en 2 (= 1 as), émis à Nîmes entre 16 avant J.-C. et 14 après J.-C ; il s'agit d'un élément résiduel car il provient de la terrasse romaine

tardive (phase R3). Le niveau d'occupation de la terrasse R2A a livré 3 monnaies : un sesterce de Domitien frappé entre 81 et 96 après J.-C. (VT07-333, **Fig. 40**), un Dupondius du II^e siècle (VT07-275) et un sesterce antoninien très usé de Gordien III (VT07-190), frappé entre 240 et 244 après J.-C. Quatre monnaies ont été retrouvées dans les niveaux de la terrasse R2B : un antoninien frappé entre 260 et 275 après J.-C. (VT07-136), une imitation d'antoninien de Claude II (268-270 après J.-C. = VT07-047), un follis de Constantin I^{er} (307-317 après J.-C. = VT07-077) et une monnaie illisible pouvant dater du III^e siècle (VT07-74). Une seconde imitation d'un antoninien de Claude II (VT07-026) provient des remblais de la terrasse R3.

Le bronze

Les éléments les plus intéressants sont une fibule émaillée en forme de losange (type Ettlinger 44, VT07-205, **Fig.39**), une seconde fibule du même type dont l'arc n'est pas émaillé (VT07-338) et une boucle de ceinture en forme de D majuscule portant un décor en pointillé (VT07-061). On compte également deux fragments d'ardillons de fibule (VT07-276, -278), un crochet serpentiforme (VT07-137, agrafe ?) et un rivet à tête plate (VT07-003). Neuf monnaies, décrites plus bas dans les éléments de datation, proviennent également des niveaux de la terrasse romaine.

Le fer

En tout 57 objets en fer ont été individualisés, en plus des scories. L'élément le plus intéressant est un fragment de ce qui pourrait être un petit bracelet (VT07-048). On compte également 2 clous de chaussure (VT07-021, -022), 41 fragments de clous de construction plus ou moins conservés (têtes et/ou tiges), une clavette (VT07-085), une plaquette (VT07-192) et ce qui pourrait correspondre à une tête d'un burin (VT07-142).

Les scories et le mobilier en relation avec l'activité métallurgique

En tout, 47 sachets de scories ont été récoltés, ce qui représente 10% du corpus du mobilier pour un poids total de 22,750 kg. Ces scories proviennent uniquement des niveaux associés aux phases R2B et R3 et sont clairement en relation avec l'activité métallurgique pratiquée sur la terrasse romaine. Presque toutes les couches liées à ces deux occupations en ont livré ; les plus fortes concentrations apparaissent dans les niveaux d'occupation de la phase R2B (UT03) et dans les couches en relation directe avec le foyer métallurgique (UT160, UT162). Le remblai (UT157) et l'empierrement (UT02) de la phase R3 en contenaient également un certain nombre, tandis qu'un fragment de coulure de fer (VT07-137) a été récolté dans la couche UT160, ce qui confirme qu'une activité métallurgique a bien été pratiquée dans le foyer UT162.

Sept fragments de creusets ou de moules en terre cuite ont été mis au jour dans différents niveaux de la terrasse romaine (VT07-015, -155, -185, -186, -187, -259, -416). Le premier a été découvert sur la surface du sol empierré de la phase R3 (UT2), un deuxième dans le cailloutis associé à cet empierrement (UT154), un troisième dans le niveau d'occupation UT167 de la phase R2A et un quatrième dans le remblai d'installation de la phase R2B (UT165). Les trois autres sont directement liés à l'activité métallurgique du foyer UT162 (phases R2B et R2B).

Autres métaux

Deux fragments de plomb (VT07-089, -412) ont été récoltés, l'un dans le niveau d'occupation UT3 de la phase R2B, l'autre dans la banquette UT183 bordant le foyer métallurgique UT162.

La faune

Les restes osseux sont relativement peu abondants et ont été prélevés en 37 sachets. Une partie des ossements sont noircis et présentent des traces d'exposition au feu. Un fragment comporte des traces évidentes de découpe (VT07-212). Les seuls éléments reconnaissables sont une mandibule d'équidé et plusieurs fragments de mandibules de bovidés (VT07-215).

Eléments de datation

La détermination du corpus céramique a été effectuée par Marc-André Haldimann, conservateur responsable du Département d'archéologie au Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève. Les monnaies ont été identifiées par Matteo Campagnolo, conservateur au Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève. Les éléments de datation, assez nombreux, forment des ensembles relativement homogènes mais ne permettent toutefois pas de fournir des fourchettes chronologiques serrées. Il est toutefois possible de proposer des « terminus post quem » pour caler les différentes phases d'occupation sur la terrasse romaine. Les occupations antérieures ou postérieures à l'époque romaine sont calées par la stratigraphie ; n'ayant pas livré d'éléments typologiques, ces occupations ont été datées par carbone C14, sur la base d'échantillons de charbons de bois récoltés en couche.

Phase HA

Aucun mobilier n'a été découvert dans la séquence du Premier âge du Fer (Hallstatt). La chronologie relative et l'étude du profil de référence de la tranchée 2 permettent de dire que les deux niveaux d'occupation attestés sont antérieurs à la terrasse de la phase R1. Un échantillon de charbons de bois prélevé au fond de la fosse-cendrier (UT151) du niveau le plus ancien a donné une datation comprise entre 787 et 417 avant J.-C.⁷.

Phase R1 (Ile siècle après J.-C. ?)

La séquence R1 n'a pas véritablement livré d'éléments typologiques permettant une datation précise. L'attribution des vestiges de cette phase à l'époque romaine plutôt qu'à la fin du Second âge du Fer repose avant tout sur la cohérence et la logique du plan qui montre une continuité évidente entre la terrasse R1 et la terrasse R2A-R2B. Il s'agit du même replat, créé de toute pièce à la phase R1 et qui marque une rupture évidente avec les vestiges de l'âge du Fer sous-jacents.

Les rares tessons de céramiques associés à la terrasse de la phase R1 proviennent de la couche d'occupation UT120 qui scelle ces aménagements. Il s'agit d'une série de jattes en pâte claire que l'on trouve aussi bien à La Tène finale qu'au Ier s. après J.-C. (VT07-241, -385, -388, -389) et une jatte tronconique en patte grossière non tournée (VT07-387) qui pourrait remonter au Ier s. après J.-C. (?).

Phase R2A (Ile – IIIe siècle après J.-C.)

Le terminus post-quem pour la phase romaine R2A est fourni par un sesterce de l'empereur Gordien III frappé entre 240 et 244 après J.-C. (VT07-190), retrouvé dans le niveau d'occupation-abandon (UT167) de la terrasse. Cette couche a également livré un Dupondius du IIe siècle (VT07-275).

Le mobilier céramique récolté dans les niveaux d'utilisation-abandon de la terrasse (UT4, UT166, UT167) cadre bien avec cette datation. Parmi les éléments typologiques, on trouve deux bords de plats en terre sigillée Drag.32 (VT07-051, -097), plusieurs fragments de coupe sigillée Drag.37 (VT07-327, -369) et une série de céramiques à revêtement argileux comprenant un bord de mortier Drag.43 (VT07-45), un fond de coupe Lamboglia 3/8 (VT07-424) et un fond de coupe Lamboglia 2/37 (VT07-316). Les niveaux de la terrasse R2A ont également livré une abondante série de jattes culinaires à pâte claire (voir catalogue). A cela s'ajoute un mortier à cordon arrondi déversé (VT07-332), caractéristique du IIIe siècle après J.-C.

Le faciès céramologique et le TPQ fourni par la monnaie permet de dater l'occupation R2A entre 200 et 300 après J.-C. La création du replat pourrait toutefois remonter déjà à

⁷ Couche charbonneuse UT151, Universiteit Utrecht, R.J. Van de Graaff laboratorium, UtC 15323 : 2494 +/- 49 BP. ¹⁴C calibrated date (2 sigma) : 787-417 BC (95,4% probability) 787 - 497 BC (85,8% probability); 473 - 417 BC (9,6% probability).

la fin du II^e siècle, vu la présence de fragments de céramiques plus précoces mêlés à l'ensemble.

Phase R2B (III^e – IV^e siècle après J.-C.)

Cette phase correspond à une reconstruction ou à une transformation du bâtiment situé sur la terrasse et s'inscrit dans la continuité directe de la phase précédente. La vaisselle céramique du II^e-III^e siècle récolté dans le niveau d'utilisation de ce niveau (UT3) présente globalement un faciès général très similaire au mobilier de la phase R2A. On trouve cependant un certain nombre d'éléments plus tardifs des III^e-IV^e siècle. Il s'agit d'un fragment de coupe à revêtement argileux (VT07-71), d'une jatte tronconique (VT07-225), de trois jattes tronconiques à panse cannelée et bord horizontal épaissi (VT07-289, -296, -300), d'une jatte tronconique à bord épaissi triangulaire replié (VT07-290), et d'une série de jattes tronconiques à collerette et bord triangulaire déversé (VT07-049, -080, -117). On note, comme dans le faciès précédent, la présence d'une série de mortiers à revêtement argileux Drag.43 (VT07-147, -152, -093, -145, -436, -440). Il convient également de signaler une jatte tronconique à bord à marli pendant (VT07-195). La présence de nombreux fragments de récipients en pierre ollaire (VT07-076, -084, 150, -196, -245, -341, -414) ne dépareille pas dans ce contexte tardif (III^e-IV^e s.). Le terminus post quem pour cette phase R2B est fourni par un *Follis* en bronze frappé entre 307 et 317 par l'empereur Constantin I^{er} (VT07-077), retrouvé dans le niveau d'occupation-abandon (UT3) et par un bord de jatte carénée à bord rentrant en céramique plombifère (VT07-193, TPQ : 300 AD) récolté dans le drainage arrière du mur aval de terrasse. Le remblai d'installation de la terrasse R2B (UT161) a également livré un antoninien en bronze très usé, frappé entre 260 et 275 après J.-C (VT07-136).

Phase R3 (IV^e – V^e siècle après J.-C.)

Du point de vue du faciès général, le mobilier céramique associé au réaménagement final du replat comprend de nombreux éléments similaires à ceux rencontrés dans la phase R2B. Une partie de ces éléments sont sans doute résiduels et proviennent des phases antérieures de la terrasse : ils ont été réincorporés dans la recharge du replat. Les éléments typologiques les plus récents sont des bords de jatte à bord triangulaire déversé (VT07-001, -019, TPQ : 300 AD) et un bord de couvercle en revêtement argileux (VT07-, TPQ : 300 AD). Les remblais ont également livré une imitation d'une monnaie de Claude II le Gothique (268-270 après J.-C.). L'occupation a pu se prolonger jusqu'au V^e siècle.

Phase HMA (VII^e – IX^e siècle après J.-C.)

Nous ne disposons pas d'éléments typologiques pour la phase HMA étant donné que l'intérieur du bâtiment n'a pas pu être fouillé, faute de temps. Ce choix est sans doute regrettable au vu de la chronologie interne que l'on a pu établir sur la base de la simple analyse des maçonneries et étant donné l'excellente conservation des murs.

L'attribution chronologique de cette occupation du Haut Moyen Age repose uniquement sur une analyse C14 effectuée sur des restes de bois appartenant clairement au 3^e état du bâtiment (couche UT196). Cette datation indique que la troisième transformation du bâtiment est intervenue entre 686 et 898 après J.-C⁸, soit à l'époque carolingienne. Il n'est donc pas impossible que le premier état du bâtiment date de la fin de l'époque mérovingienne. Son abandon est intervenu au plus tard à la charnière du IX^e et du X^e siècle apr. J.-C.

⁸ Couche VT07/UT196, Universiteit Utrecht, R.J. Van de Graaff laboratorium, UtC 15324 : 1220 +/- 42 BP. ¹⁴C calibrated date (2 sigma) : 686 – 898 AD (95,4 %).

7. Bilan

Le bilan très positif de la fouille effectuée en 2007 sur le chantier de la maison Furrer à Oberstalden montre que la durée de cette intervention d'urgence était pleinement justifiée. Elle a non seulement permis de compléter notre compréhension du plateau à l'époque romaine et au Haut Moyen Age, mais a surtout permis de mettre en évidence l'existence d'un atelier métallurgique et d'une installation hydraulique datant de l'époque romaine tardive dans la pente du versant.

La découverte la plus spectaculaire a été celle d'une terrasse romaine, créée dans le courant des IIe-IIIe siècle et qui a perduré jusqu'au IVe-Ve siècle moyennant trois transformations successives. Sur ce replat, la fouille a permis de mettre en évidence l'existence d'un bâtiment central, créé dans le courant du IIIe siècle et qui a perduré jusqu'au IIIe – IVe siècle. Il s'agit d'une construction sur solins de pierres dont l'élévation devait être probablement en bois.

Les scories récoltées sur la terrasse romaine (plus de 22 kg) et les deux foyers artisanaux mis au jour dans ce bâtiment montrent qu'il s'agit d'un petit atelier métallurgique d'époque romaine. Dans son premier état (phase R2A, IIIe siècle après J.-C.), ce bâtiment était encadré au nord et au sud par deux annexes latérales. L'accès à cette terrasse se faisait depuis le sud, par un cheminement qui se prolongeait sur la terrasse, le long de la façade sud-ouest des trois corps de bâtiments. Dans le courant des IIIe-IVe siècles (phase R2B), on note l'abandon des annexes latérales sud et nord tandis que le bâtiment est élargi vers l'aval au détriment de l'ancien cheminement. Il occupe désormais toute la largeur de la terrasse. Dans le courant du IVe siècle (phase R3), cet atelier est abandonné à son tour et la terrasse est entièrement rechapée par un remblai de caillasses. L'installation d'un canal en bois sur ce nouveau replat, sans doute destiné à actionner une roue entraînant un « artifice » indique que l'activité métallurgique a sans doute perduré jusque dans le courant du Ve siècle, car des scories ont également été récoltées dans les derniers niveaux d'abandon du replat.

Dans le courant de l'époque mérovingienne ou carolingienne, un bâtiment en pierres sèches a été implanté sur un nouveau replat en contrebas de l'ancienne terrasse romaine. Il sera agrandi et transformé à trois reprises avant de disparaître au plus tard à la charnière du IX-Xe siècle après J.-C. Dès l'état 2, cette construction est considérablement agrandie et comporte désormais des subdivisions intérieures. Sa fonction (habitat ? étable ? bergerie ?) demeure inconnue. Il est regrettable qu'il n'ait pas été possible d'explorer complètement l'intérieur de ce bâtiment vu son excellent état de conservation et en raison des lacunes de nos connaissances dans l'architecture du Haut Moyen Age. Une intervention plus en profondeur aurait cependant engendré des surcoûts trop importants pour l'Archéologie cantonale. En effet, les maçonneries se situaient plus bas que le niveau d'excavation de la villa et à un emplacement stratégique pour la statique de la maison.

8. Illustrations

Crédit des illustrations

Dessins : Bureau TERA : M. de Morsier Moret, J.-C. Moret (Fig.37)
Photographies : Bureau TERA

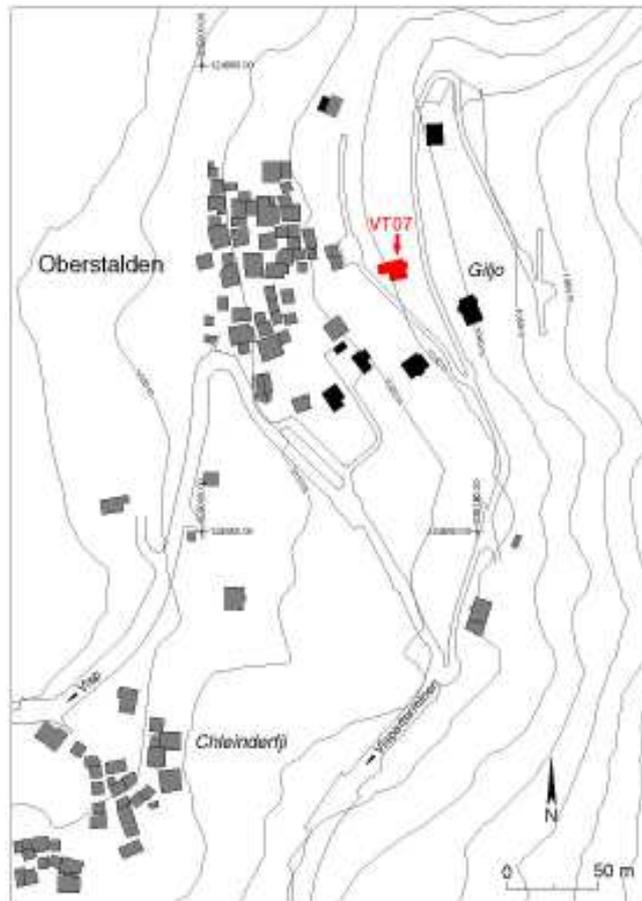


Fig. 1. Oberstalden, maison Furrer. Plan de situation du chantier. En noir, autres chantiers ayant révélé des vestiges archéologiques.



Fig. 2. Oberstalden, maison Furrer. Vue générale du chantier en cours de fouilles, avec la terrasse romaine (à droite) et le bâtiment du Haut Moyen Age en contrebas (à gauche). Vue en direction de la vallée du Rhône.

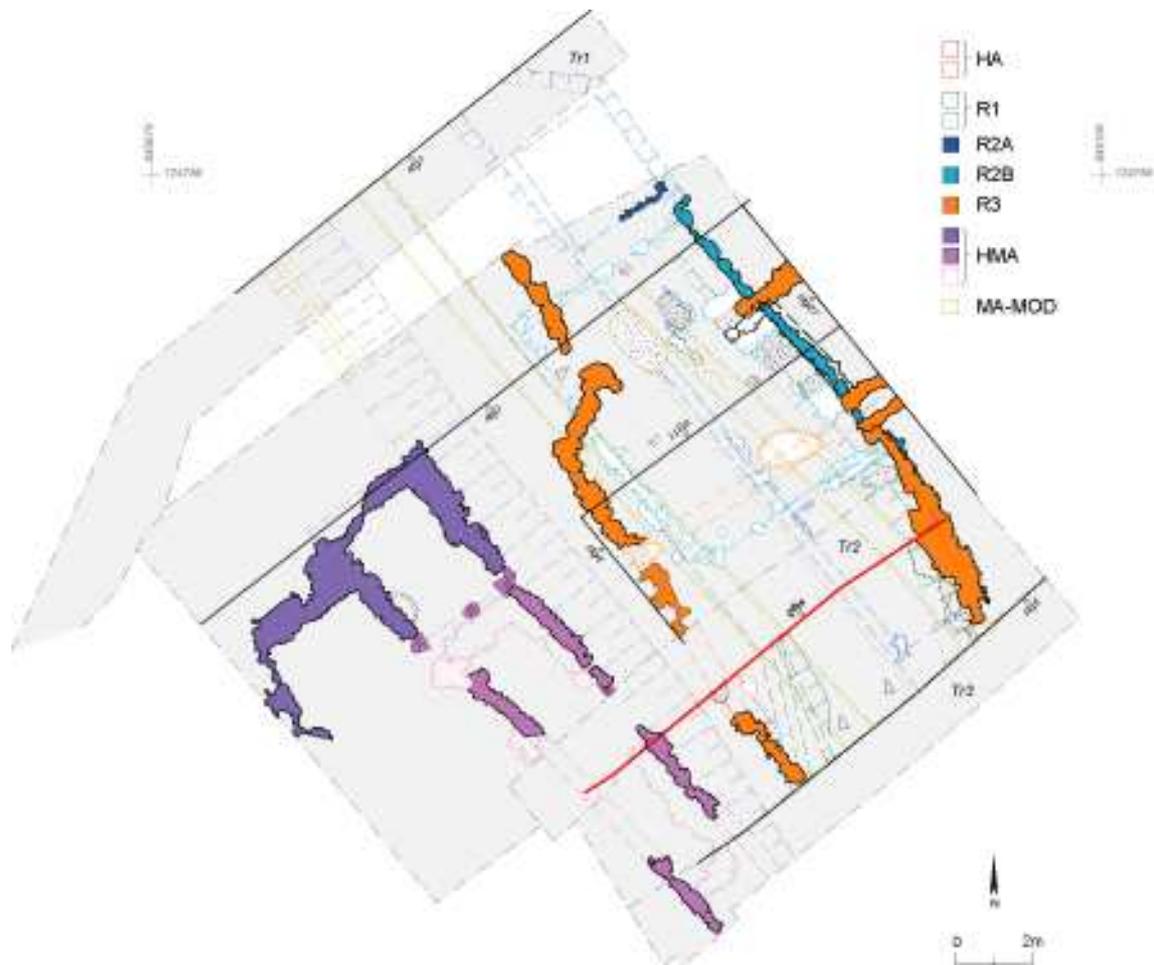


Fig. 3. Oberstalden, maison Furrer. Plan compilé des vestiges archéologiques, avec les limites de fouille. Chaque couleur correspond à une phase différente.

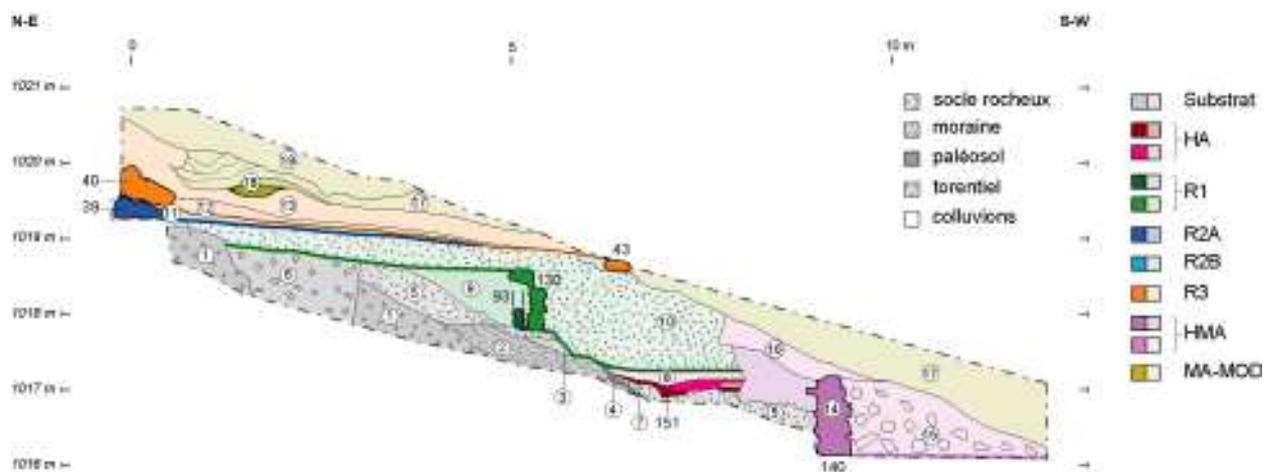


Fig. 4. Oberstalden, maison Furrer. Séquence stratigraphique de référence (stg2, profil sud-est de la tranchée 2). Les numéros renvoient aux descriptions du chapitre 4.

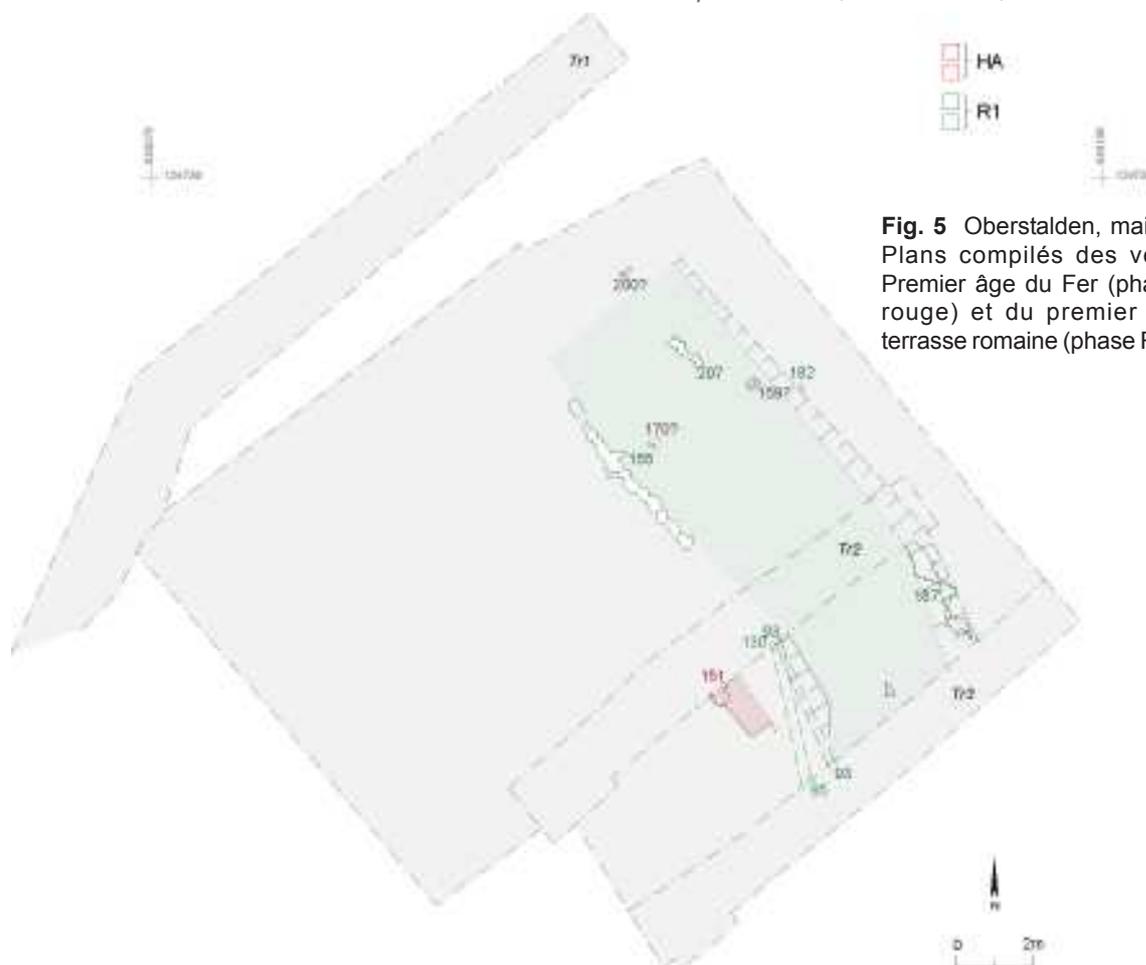


Fig. 5 Oberstalden, maison Furrer. Plans compilés des vestiges du Premier âge du Fer (phase HA, en rouge) et du premier état de la terrasse romaine (phase R1, en vert).

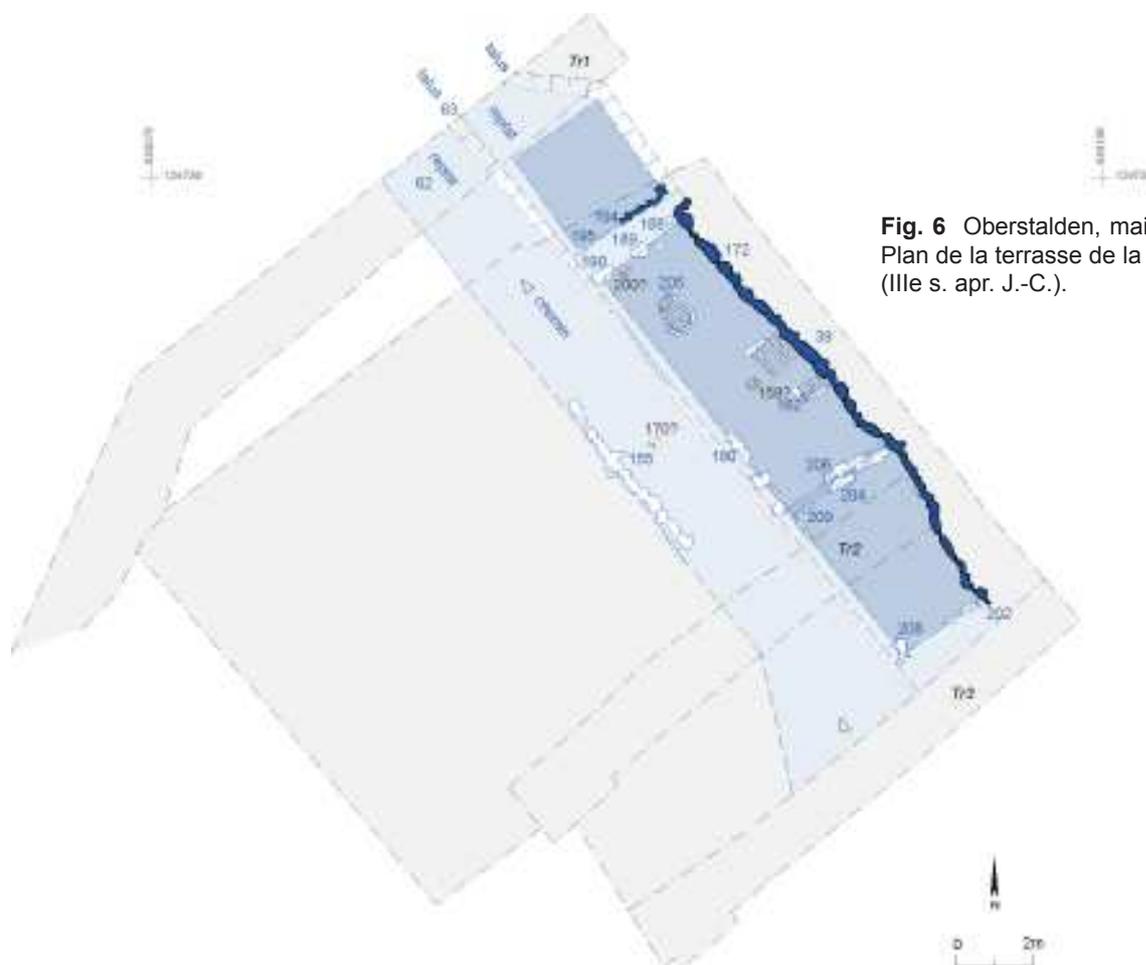


Fig. 6 Oberstalden, maison Furrer. Plan de la terrasse de la phase R2A (IIIe s. apr. J.-C.).

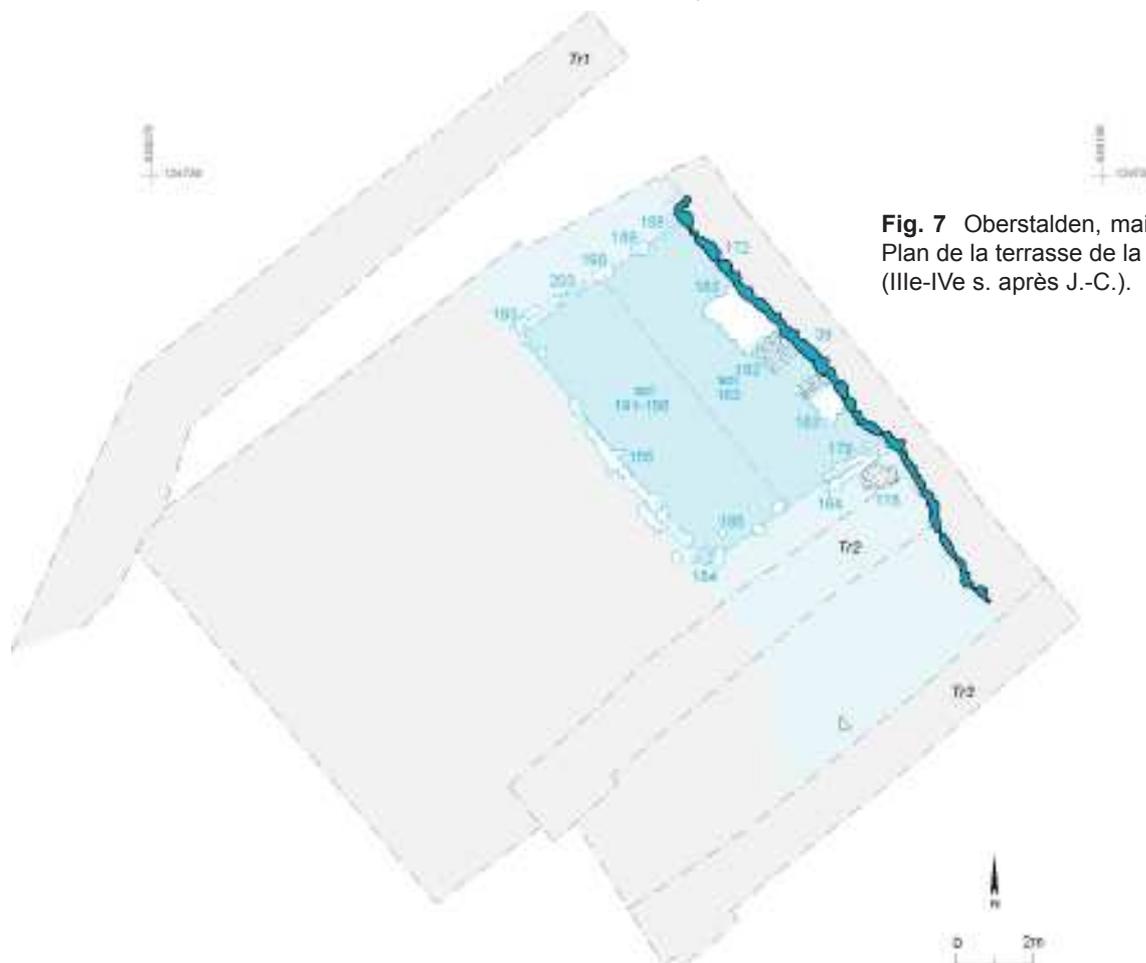


Fig. 7 Oberstalden, maison Furrer. Plan de la terrasse de la phase R2B (IIIe-IVe s. après J.-C.).

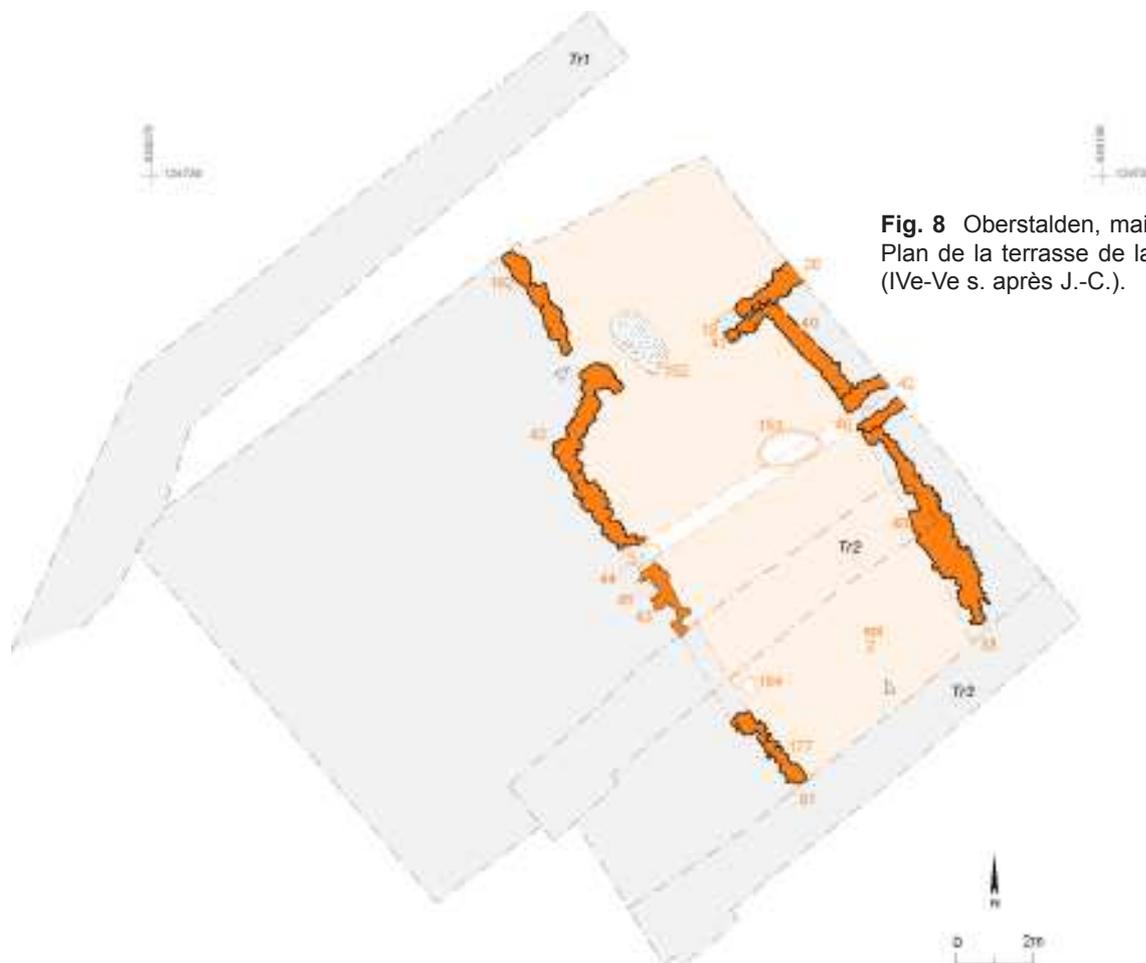


Fig. 8 Oberstalden, maison Furrer. Plan de la terrasse de la phase R3 (IVe-Ve s. après J.-C.).

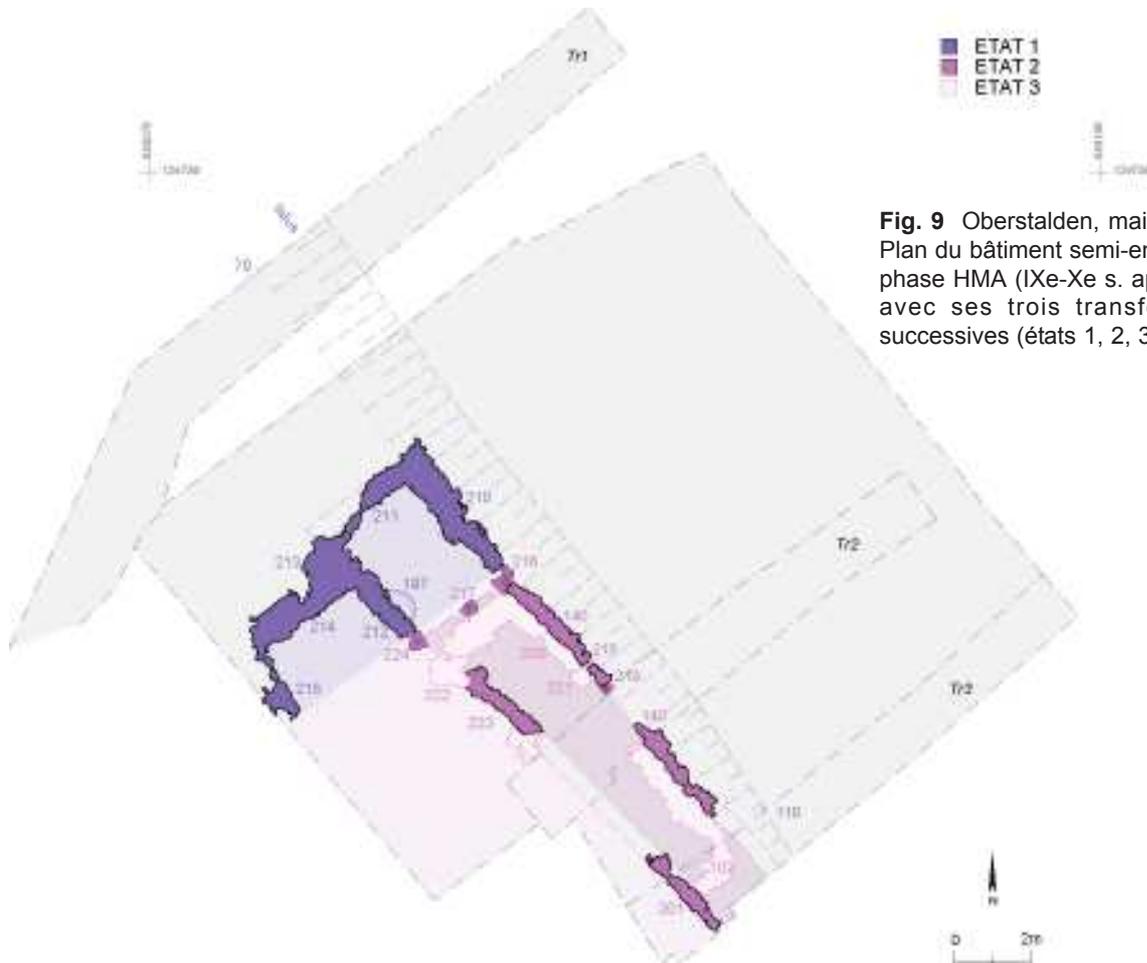


Fig. 9 Oberstalden, maison Furrer. Plan du bâtiment semi-enterré de la phase HMA (IXe-Xe s. après J.-C.), avec ses trois transformations successives (états 1, 2, 3).

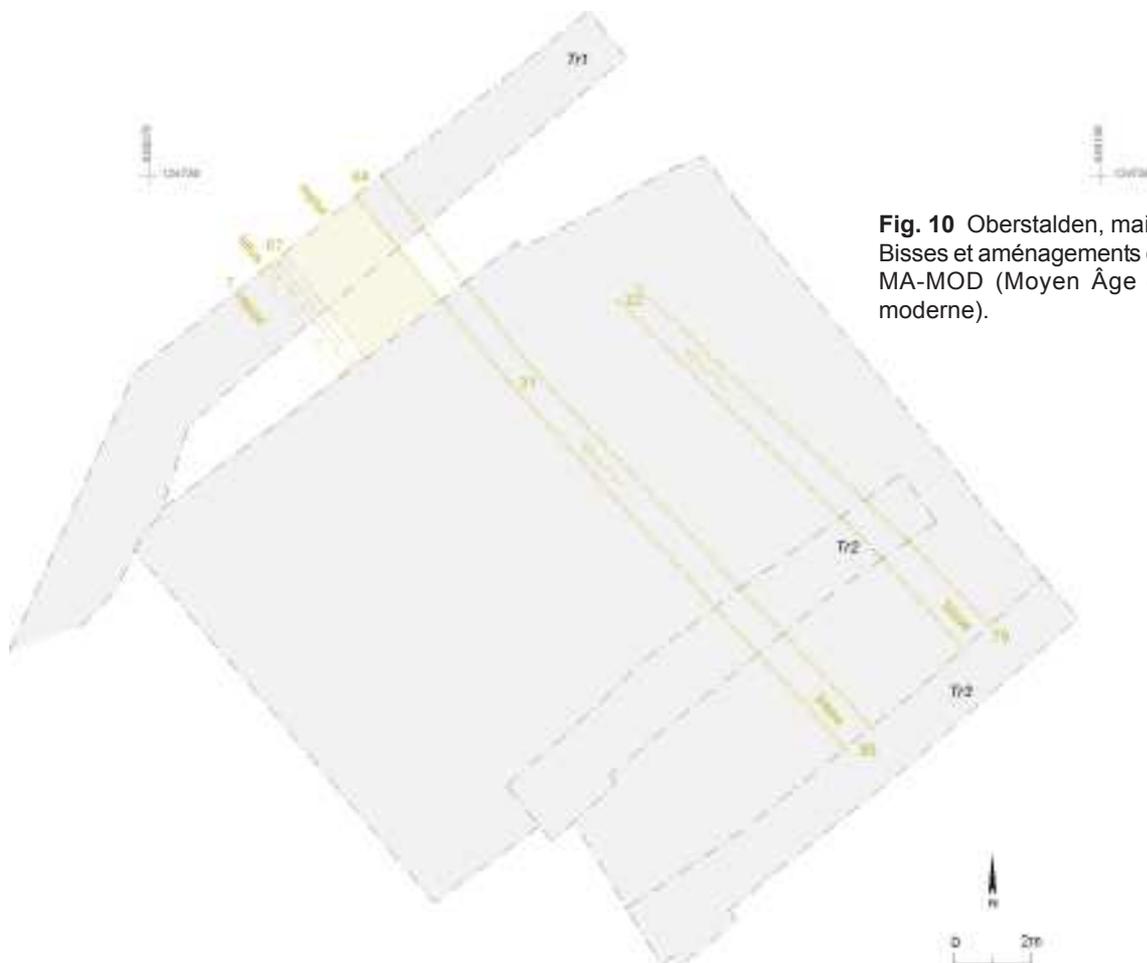


Fig. 10 Oberstalden, maison Furrer. Bisses et aménagements de la phase MA-MOD (Moyen Âge et époque moderne).



Fig. 11. Oberstalden, maison Furrer. Profil amont de l'excavation. Le socle rocheux, très irrégulier, est effrité en surface sur une épaisseur d'environ 1 mètre. Vue vers le nord-est.



Fig. 12. Oberstalden, maison Furrer. Profil nord-ouest de la tranchée 1 (stg1). Détail de la faille naturelle coupant le socle rocheux en limite amont de la fouille. Vue vers le nord-ouest.



Fig. 13. Oberstalden, maison Furrer. Profil nord-ouest de la tranchée 3 (stg5). La terrasse romaine vue en coupe (phases R2A-R2B).



Fig. 14. Oberstalden, maison Furrer. Détail de la recharge de cailloutis sur le replat de la terrasse romaine tardive (phase R3). Vue vers le nord-ouest.



Fig. 15. Oberstalden, maison Furrer. Le bâtiment du VIIIe-Xe siècle (phase HMA) présente trois états de construction indiquant qu'il a perduré durant un certain temps. Vue vers le nord-ouest.



Fig. 16. Oberstalden, maison Furrer. Profil amont-aval (stg3), vue vers le nord-ouest. Détail de la séquence MA-MOD, constituée majoritairement de débordements de bisses. Le lit du bisse le plus récent est visible derrière la partie supérieure du jalon (flèche jaune).



Fig. 17. Oberstalden, maison Furrer. En jaune, la fosse-cendrier du Premier âge du Fer. En rouge, le talus aval de la terrasse romaine R1. Vue vers l'amont



Fig. 18. Oberstalden, maison Furrer. Sépulture de bébé inhumé en pleine terre (T159). Phase romaine R1 ou R2A. Vue vers l'amont.



Fig. 19. Oberstalden, maison Furrer. Profil nord-ouest de la tranchée 2. Coupe à travers le remblai de caillasses de la terrasse romaine R1 (rouge). Le muret indiqué en jaune est celui de la terrasse R2A-R2B du IIIe-IVe siècle.



Fig. 20. Oberstalden, maison Furrer. L'extrémité sud de la terrasse romaine R1, délimitée par deux empièremments. Vue plongeante vers l'aval.



Fig. 21. Oberstalden, maison Furrer. Niveau de la terrasse romaine R2A-R2B. Vue générale du replat et des aménagements en cours de dégagement. Vue vers le nord-ouest.

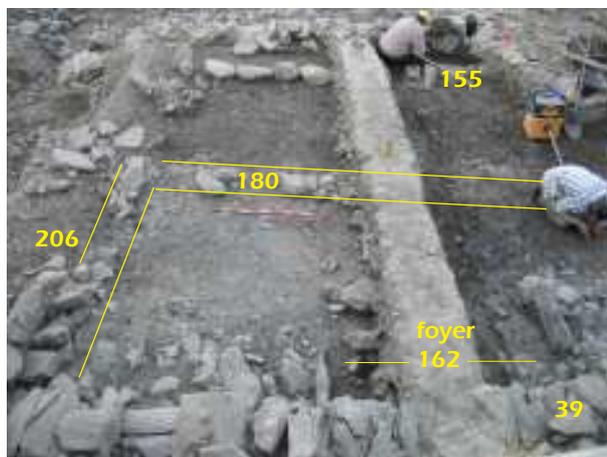


Fig. 22. Oberstalden, maison Furrer. Terrasse romaine R2A-R2B. Partie sud de l'atelier métallurgique en cours de dégagement. Restitution de l'angle sud-ouest du bâtiment à la phase R2A. Vue vers l'aval depuis le muret amont.



Fig. 23. Oberstalden, maison Furrer. Terrasse romaine R2A-R2B. Restitution de l'angle nord-ouest de l'atelier métallurgique à la phase R2A, avec ses deux foyers dallés (UT162, 205). La banquette UT183 (vert) a été ajoutée à la phase R2B. Vue vers l'aval depuis le muret amont.



Fig. 24. Oberstalden, maison Furrer. Terrasse romaine R2A-R2B. Détail du foyer métallurgique UT162 adossé contre le muret amont. La structure est délimitée latéralement par des dalles verticales. La banquette UT183 a été ajoutée à la phase R2B. Vue vers l'amont.



Fig. 25. Oberstalden, maison Furrer. Détail de l'annexe sud de la phase R2A. Elle sera abandonnée dès la phase R2B pour laisser place à un foyer extérieur. Vue vers l'est.



Fig. 26. Oberstalden, maison Furrer. Détail du 2^e état du solin en pierres sèches de la paroi sud du bâtiment principal. Phase R2B. La niche visible à droite a été ajoutée en R3. Vue vers le nord-ouest.

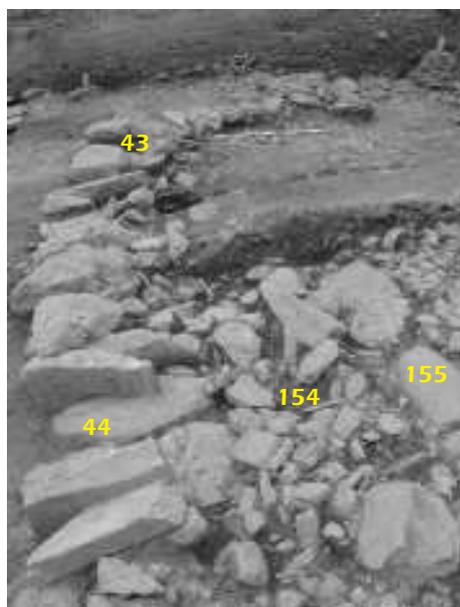


Fig. 27. Oberstalden, maison Furrer. Détail du mur aval en chicane de la terrasse R3 (43) avec l'encoche (44) aménagée pour permettre le passage du canal de l'installation hydraulique. A droite, l'ancien mur de terrasse R2B (155) affleure à peine de la recharge du cailloutis (154). Vue vers le nord-ouest.



Fig. 28. Oberstalden, maison Furrer. Phase R3. Détail de l'encastrement rectangulaire (44) permettant le passage du canal de l'installation hydraulique au niveau du mur aval de la terrasse. Vue vers le nord-ouest, en direction de l'aval.



Fig. 29. Oberstalden, maison Furrer. Profil amont, à l'aplomb des vestiges du bâtiment central de la phase R2B (au premier plan). Restitution du canal de l'installation hydraulique R3. Ce canal en bois prenait appui sur une dalle et était calé latéralement par un jeu de pierres enveloppant la structure au niveau du talus amont. Vue vers le nord-est.

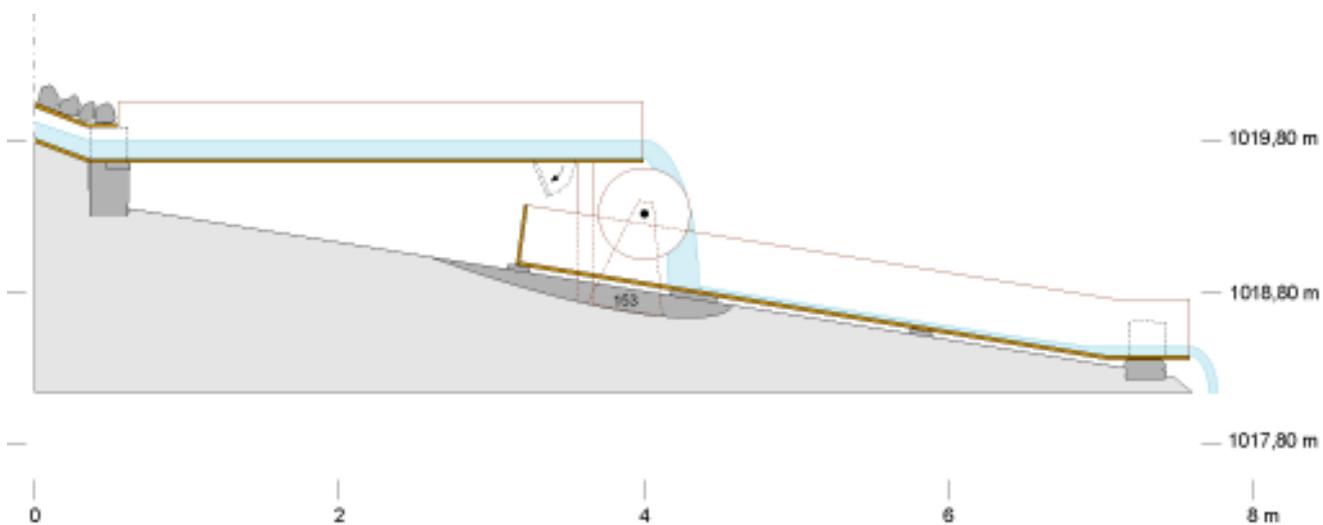


Fig. 30. Oberstalden, maison Furrer. Phase R3. Profil en long du canal en bois et proposition de restitution de l'installation hydraulique sur le replat. Ech. 1:50.



Fig. 31. Oberstalden, maison Furrer. Phase HMA. Vue générale du bâtiment du IXe – Xe siècle installé en contrebas de la terrasse romaine. Vue vers le nord.

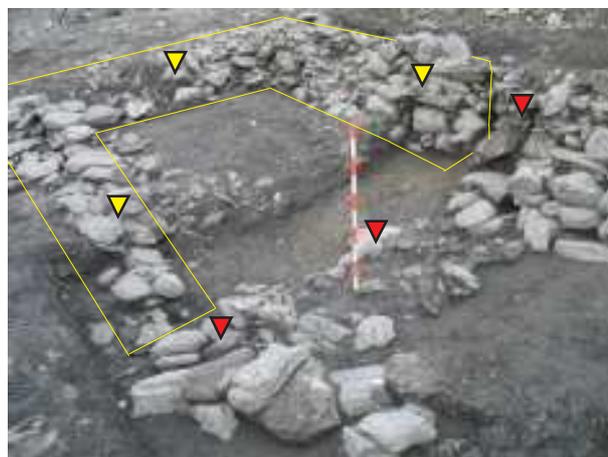


Fig. 32. Oberstalden, maison Furrer. Bâtiment semi-enterré de la phase HMA. Le sondage situé derrière le jalon correspond à la limite entre la partie originelle du bâtiment (1^{er} état) et son agrandissement postérieur, au premier plan (2^e et 3^e état). Vue vers le nord.



Fig. 33. Oberstalden, maison Furrer. Bâtiment semi-enterré de la phase HMA. Le corps de bâtiment primitif (état 1) est situé à gauche du jalon. Au premier plan, l'annexe du 1^{er} état. A droite du jalon, la partie plus récente de la construction (2^e – 3^e état). Vue vers le nord-est.



Fig. 34. Oberstalden, maison Furrer. 2^e état du bâtiment semi-enterré de la phase HMA. Détail des encastrement rectangulaires qui devaient accueillir des montants en bois englobés dans la maçonnerie en pierres sèches de la paroi amont. Vue vers le nord.



Fig. 35. Oberstalden, maison Furrer. 2^e et 3^e état du bâtiment semi-enterré de la phase HMA. Les dalles visibles au sol à droite du jalon correspondent à une paroi du 2^e état. Celle-ci a été doublée au 3^e état.



Fig. 36. Oberstalden, maison Furrer. Détail du profil stg3. A gauche du jalon, on remarque clairement les lits successifs du bisse le plus ancien de la phase MA-MOD. Vue vers le nord-ouest.

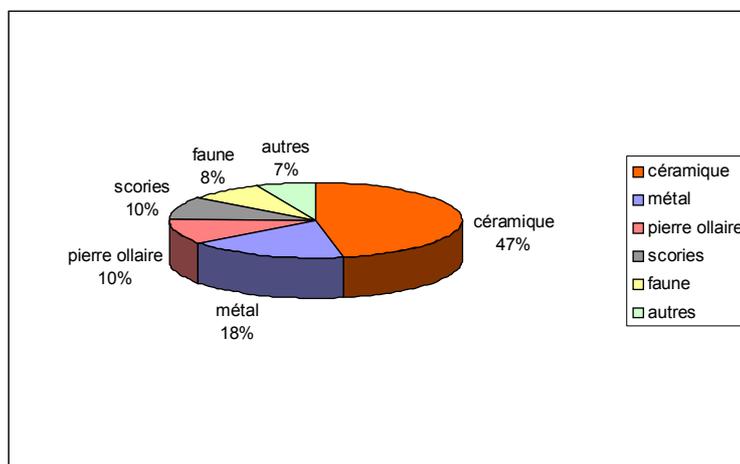


Fig. 37. Oberstalden, maison Furrer. Tableau montrant la répartition du mobilier par matières, toutes phases confondues.



Fig. 38. Oberstalden, maison Furrer. Quelques exemplaires du mobilier en pierre ollaire récolté en couches sous la maison Furrer.



Fig. 39. Oberstalden, maison Furrer. Fibule émaillée récoltée sur le niveau de circulation de la terrasse romaine R2B. Datation: IIe - IIIe siècles après J.-C.

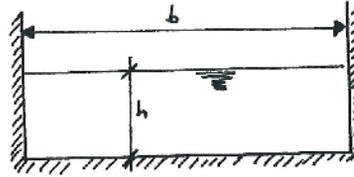


Fig. 40. Oberstalden, maison Furrer. Sesterce de Domitien (81-96 apr. J.-C.) récolté dans le niveau d'occupation de la terrasse romaine R2A.

9. Documents annexes

- calcul de la capacité hydraulique du canal (phase R3)
- liste des unités de terrain
- liste du mobilier
- liste des vases
- liste des relevés

CAPACITE HYDRAULIQUE SECTION RECTANGULAIRE



entrée =

K_s [(m ^{1/3} /s)]	65	Coefficient de Strickler
J_f [%]	1	Pente de fond
b [m]	0.40	Largeur de l'écoulement

h [m]	S [m ²]	P [m]	R_h [m]	U [m/s]	Q [l/s]	Q [l/min]
0.02	0.01	0.44	0.0182	0.45	3.60	215.73
0.04	0.02	0.48	0.0333	0.67	10.77	646.30
0.06	0.02	0.52	0.0462	0.84	20.07	1'204.34
0.08	0.03	0.56	0.0571	0.96	30.86	1'851.50
0.10	0.04	0.60	0.0667	1.07	42.75	2'564.86
0.15	0.06	0.70	0.0857	1.26	75.82	4'549.02
0.20	0.08	0.80	0.1000	1.40	112.03	6'721.84
0.25	0.10	0.90	0.1111	1.50	150.23	9'013.70

K_s [(m ^{1/3} /s)]	65	Coefficient de Strickler	
J_f [%]	0.1	Pente de fond	Pente moyenne du Rhône en VS
b [m]	0.40	Largeur de l'écoulement	

h [m]	S [m ²]	P [m]	R_h [m]	U [m/s]	Q [l/s]	Q [l/min]
0.05	0.02	0.50	0.0400	0.24	4.81	288.49
0.10	0.04	0.60	0.0667	0.34	13.52	811.08
0.15	0.06	0.70	0.0857	0.40	23.98	1'438.53
0.20	0.08	0.80	0.1000	0.44	35.43	2'125.63
0.25	0.10	0.90	0.1111	0.48	47.51	2'850.38
0.30	0.12	1.00	0.1200	0.50	60.01	3'600.53
0.35	0.14	1.10	0.1273	0.52	72.81	4'368.67
0.40	0.16	1.20	0.1333	0.54	85.83	5'150.04

h	Hauteur de l'écoulement
S	Section de l'écoulement : $S = b \cdot h$
P	Périmètre mouillé : $P = b + 2h$
R_h	Rayon hydraulique : $R_h = S/P$
U	Vitesse moyenne de l'écoulement : $U = K_s \cdot R_h^{2/3} \cdot J_f^{1/2}$
Q	Débit correspondant à h : $Q = U \cdot S$

Liste des unités de terrain (UT)

LISTE DES UNITES DE TERRAIN

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	PHASE
001	Colluvions gravelo-limoneux brun, faunes, charbons de bois, céram. Corrélation possible avec UT37 (stg 3).	Déblayage de la terrasse romaine (colluvions)	R3
002	Cailloutis compact formé de petits schistes(5-10 cm) avec clous, faune, céram...	Comblement de la cuvette par arasement de la ruine	R3
003	Limon très charbonneux	Occupation	R2B
004	Limon organique rubéfié avec céram. et charbons de bois, en bordure de Tr.2.	Niveau d'occupation sur la terrasse romaine	R2A-B
005	Niveau rubéfié et charbonneux scellant UT 3	Incendie du bâtiment	R2B
006	Silts beige clairs, très fins, uniformes.	Débordement de bisse	MOD
007	Strates de silts beige clair, très fins, uniformes, un peu plus gravillonneux que UT6 et UT8, séparant deux débord. de bisse	Débordement de bisse	MOD
008	Silts beige clairs, très fins, strates plus gravillonneuses à la base	Débordements de bisses modernes	MOD
009	petits schistes inf. à 10 cm et graviers grossiers dans matrice gravo-limoneuse, brun-gris	Colluvions grossières	MA-MOD
010	Strates de silts beige clairs microlités intercalées entre 2 colluvions	Débordement de bisse	MA-MOD
011	Rares schistes < 5 cm et petits graviers dans matrice silto-gravillonneuse, brun-clair	Colluvions entre deux dépôts de bisses	MA-MOD
012	Fines strates de silts/sables beige clair, microstratifiées intercalées entre 2 colluvions grossières	Débordement de bisse	MA-MOD
013	Rares petits schistes 3-4 cm dans matrice gravelo-limoneuse brun-gris	Colluvions grossières séparant 2 dépôts de bisses	MA-MOD
014	Strates peu épaisses de silts bruns, partie sup. plus sombre, partie inf. plus claire	Débordement final du bisse UT 15	MA?
015	Tracé d'un ancien chenal naturel, lit en forme de U ouvert, fond plat recoupant UT 16	Chenal torrentiel naturel	MA-MOD
016	Matrice sablo-gravillonneuse, mal triée, gris métallique, avec schistes et graviers émoussés sub-anguleux	lave torrentielle (naturel)	MA-MOD
017	Colluvions grossières. Matrices gravelo-limoneuse brun sombre, petits schistes < 5 cm, scelle la démol. de Esp. 1+2 et comble le négatif. d'arrachement du mur latéral amont aval.	Colluvions	MA-MOD
018	Concentration de schistes < 10-15 cm, colmatés par du limon brun-gris, limitée à la cuvette d'un bâtiment (bat.2).	Abandon/remblayage de la terrasse romaine	R3

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
019	Sédiment semblable à UT 16 remplissant le négatif d'arrachement du mur UT20	Négatif du mur UT20	R3
020	Mur en pierre sèche amont-aval adossé contre l'angle UT41	Mur extérieur adossé contre le 2e état du bât.	R3
021	Sédiment gravelo-limoneux, brun-clair à brun-jaunâtre, scellant les colluvion de UT1	Colluvions	MOD
022	Matrice sablo-gravilloneuse grise métallique, avec graviers encadrant un lit de chenal marqué par de gros schistes.	Chenal torrentiel amont-aval	NAT
023	Schistes < 10cm et graviers grossiers dans matrice gravelo-limoneuse, brun-gris, scelle le nég. du bisse UT32D	Colluvions grossières	MA-MOD
024	Silts et sables brun-clairs, stratifiés et microlités associés au fonctionnement et aux débordement du bisse UT32D	Colluvions grossières	MA-MOD
025	Bourrelet bombé, bordant la limite aval du bisse UT32D, petits schistes, matrice silto-gravilloneuse brun-gris, litages bombés.	Bourrelet de curage du bisse UT32D	MA-MOD
026	Dépôts de silts et sables stratifiés, brun-gris clair	remplissage et débord. du bisse UT32C	MA-MOD
027	Dépôts de silts et sables stratifiés, brun-gris clair (idem UT26)	remplissage et débord. du bisse UT32C	MA-MOD
028	Dépôts de silts et sables stratifiés, brun-gris clair (idem UT26)	remplissage et débord. du bisse UT32B	MA-MOD
029	Graviers dans matrice silto-gravilloneuse, brun-gris, formant un bourrelet bordant la limite aval du bisse UT32B	Bourrelet de curage du bisse UT32B	MA?
030	Empierrement formé de petits blocs de schistes épars sans trace d'agencement ni action du feu.	Abandon/remblayage de la terrasse romaine	R3
031	Dépression en U comblée par UT8	Lit d'un ancien bisse	MA-MOD
032	Lits successifs d'un ancien bisse, 4 recouvrements attestés 32A=état le plus ancien, 32D=état le plus récent)	Ancien bisse (4 états)	MA?
033	Petite butte en bordure aval du bisse de UT32C, gravelo-sableux, gris, OK marqué par quelques cailloux.	Bourrelet de curage du bisse UT32C	MA?
034	Poche de sable fin gris microlité	Chenal torrentiel	MA-MOD
035	Poche de sable fin gris microlité	Chenal naturel (lentille)	NAT
036	Silts brun-gris sablonneux, rares gravillons	Remplissage du bisse UT32A	MA-MOD
037	Colluvions gravelo-limoneux brun, faunes, charbons de bois, céram. Délavage final de l'abandon de la terrasse romaine.	Délavage de la terrasse romaine (colluvions)	R3
038	Muret amont de la terrasse romaine, côté sud, formé de gros blocs et de petits schistes avec blocage de cailloutis.	Mur amont au niveau de la berme sud.	R3

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
039	1er état du mur amont en pierres sèches formé d'une seule assise de gros blocs anguleux. Corrélié avec UT172.	1er état du mur amont	R2A-R2B
040	Rehaussement du mur amont, par 1 ou 2 lits en pierres sèches, sur le premier état UT39.	2e état du mur amont	R3
041	Mur en pierres sèches amont-aval : limite nord du 2e état du bâtiment romain)	Mur nord du 2e état du bâtiment	R3
042	Bordures en pierres d'un canal d'amenée d'eau en bois (UT46) traversant le mur amont UT40	Canal d'amenée d'eau traversant le bâtiment?	R3
043	Mur aval de la terrasse romaine (1er état)	Mur de terrasse aval	R3
044	Espace de 0,5 m de largeur ménagé dans le mur UT43 pour le passage du canal UT42 (2e état du bâtiment)	Espace dans le mur UT43 pour le canal UT42	R3
045	Fossé amont-aval traversant le mur UT43, rempli par de la caillasse.	Fossé de drainage	R3
046	Passage ménagé dans la reprise du mur amont UT40, pour permettre le passage du canal d'amenée d'eau UT42.	Passage pour la canal UT42 dans le mur UT40	R3
047	Cailloutis en aval de la terrasse romaine	Cailloutis en aval de la terrasse romaine	R3
048	Terrain naturel ou remblai en limite aval de la terrasse		R1?
049	Niveau rubéfié brun-orangé, avec céram., qui vient contre l'arase du mur amont de la terrasse	Occupation incendiée	R3
050	Niveau de schistes env.15cm, pris dans une matrice de silts sablonneux et gravillonneux, brun-gris clair	Dépôt torrentiel comblant le lit fossile du bisse UT 53	MA?
051	Niveau charbonneux cendreux, 3 à 7 cm d'épaisseur, matrice de silt brun sombre	Paléosol. Végétation marquant l'abandon du bisse UT 53	MA?
052	Silt sablonneux dense et compact, quelques éclats de schistes, brun-gris	Utilisation/Fonctionnement du bisse UT53	MA?
053	Grande faille, prof. 1.15 m, creusée dans l'affleurement de roche UT 73	Faille naturelle avec liséré d'incendie au fond	NAT
054	Epaisse couche de gravillons et de schistes dans une matrice de silt sablonneux gris	Colluvions modernes sous le sol actuel	MOD?
055	Couche de silt gris, poches vertes, peu sablonneux	Délavage des colluvions UT56	MA? MOD?
056	Gravillons et éclats de schistes,pris dans une matrice de silts sablonneux gris foncé, rares charbons	Colluvions	MA?
057	Couche semblable à UT056 mais couleur plus rouille et gris-ardoise	Partie inf. des colluvions UT56	MA?
058	Gravillons et éclats de schistes gris-ardoise dans une matrice de silt gris sablonneux, rares charbons	Colluvions sur le talus amont d'une terrasse médiévale	MA?

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
059	Amas d'éclats de schistes gris-ardoise, délitage successif vers l'aval UT073,	Erosion du socle rocheux UT73	MA?
060	Epaisse couche de pierres(5-50cm), et de graviers(0,5-5cm) prise dans une matrice de silts sablonneux gris-clair à jaune	Terrain naturel (érosion du socle rocheux)	MA?
061	Dépôt de silt brun-sombre, petits gravillons, aspect hétérogène	Délavage de la terrasse UT62 par des colluvions	MA?
062	Epais niveau de silt brun-noir, charbons de bois, éclats de schistes (5-25 cm), nombreuses pierres à la base	occupation sur une terrasse	R2A?
063	Reste de muret de terrasse, difficilement observable en coupe,sauf un négatif d'arrachement et 5 pierres superposées.	Muret amont de la terrasse UT062	R2A?
064	Lit d'un bisse visible dans la coupe de la limite nord du chantier (stg 1). Corrélation avec UT31 (stg 3) et U98+99 (stg 5)	Lit d'un ancien bisse	MA-MOD
065	Poche de sable beige-gris, inclusion dans UT060	Chenal torrentiel participant de UT60	NAT
066	Couche de silts sablonneux jaune-beige, nombreuse pierres,peu de gravillon. Sommet aplani pour obtenir une terrasse	Colluvions	MA?
067	Muret de terrasse hypothétique très arasé	Muret de terrasse mal conservé en coupe?	MA?
068	Poche de silt brun-beige,un peu verdâtre, peu de gravillons, qqes petits schistes (env.6cm)	Remblai lié à l'utilisation de UT71	MA?
069	Grande inclusion de silt jaune-vert avec quelques niveaux sablo-gravillonneux	Colluvions	HMA? MA?
070	Dépression à l'aval de l'emprise de UT69, avec quelques dallettes supersposées	Muret au pied d'un talus de terrasse?	HMA?
071	Sentier (?) délimité à l'amont par UT67, large de env. 1 m. Le bourrelet UT68 peut être un résultat de son entretien.	Sentier médiéval vu en coupe?	MA?
072	Couche sablo-gravillonneuse grise, gravillon env. 2-3cm	Surface brisée du socle rocheux	NAT
073	Gros affleurement rocheux, schiste gris sombre avec veines de rouille, très feuilleté et friable.	Socle rocheux en place	NAT
074	Couche gravillo-limoneuse, brunâtre, rares graviers	Terrain naturel (colluvions grossières)	NAT
075	Limon jaune-verdâtre, peu graveleux, recoupé par la terrasse romaine, céram. indigène.	Colluvions naturels sur le socle rocheux	NAT
076	Roc ardoisé complètement pourri, gris anthracite, feuilleté	Surface pourrie du socle rocheux	NAT
077	Silts beige-verdâtre avec lentilles et passées plus gravillonneuses	Débordement Bisse UT32	MA?
078	Silts beige-verdâtre graveleux	Débordement Bisse UT32	MA?

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
079	Silts quasi purs, rares graviers, beige-verdâtre	Débordement Bisse UT32	MA?
080	Graviers et gravillons ds matrice sablonneuse, oxydé	Débordement Bisse UT32	MA?
081	Silts pur, beige-verdâtre	1er débordement du bisse UT32	MA?
082	Couche gravelo-limoneuse, gris-brun, sombre, très graveleux	Colluvions de pente	R1?
083	Couche gravelo-limoneuse, gris-brun, sombre, très graveleux	Colluvions de pente	R1?
084	Couche gravelo-limoneuse, brun clair, stériles, schistes 5-10cm	Colluvions de pente	R1?
085	Couche sablo-gravilloneuse, grisâtre, sombre et très friable	Colluvions de pente	R1?
086	Matrice sablo-gravilloneuse avec graviers grossier brun clair	Colluvions de pente	R1?
087	Couche sablo-gravilloneuse, grisâtre, sombre et très friable	Chenal torrentiel achevant de combler le fossé.	NAT
088	Poche de silts sablonneux, beige-verdâtre	Chenal torrentiel?	NAT
089	Graviers grossiers et schistes (env.10cm), dans une matrice sableuse, beige-jaune clair	Remplissage UT090	NAT
090	Fossé ou faille visible dans les 2 profils de Tr. 3	Faille naturelle dans le socle rocheux	NAT
091	Blocage de caillasse derrière un bloc formant un parement	Mur de terrasse et son drainage arrière	R3
092	Couche silto-gravilloneuse, brun-gris	Colluvions grossières ou remblais	R1?
093	Superposition de 6 gros blocs formant le parement d'un mur en pierres sèches visible dans les 2 profils de Tr.3. UT130 est corrélé avec UT93. Ce mur bloque la caillasse UT94	Mur de terrasse en pierres sèches	R1
094	Blocage de petits schistes anguleux(10-15cm), très aéré	Drainage arrière du mur UT93	R1?
095	Parement d'un mur en pierres sèches doublant le mur originel UT93	Reprise/Doublage du mur UT93	R1
096	Rares schistes dans une matrice limoneuse, bloqués par le parement UT95	Blocage arrière du mur UT95	R1?
097	Limon silteux brun-vert, à la base de UT094	Limons	NAT
098	Profonde coupure taillée dans le roc ardoisé du substrat	Faille de cisaillement	NAT

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
099	Limon silteux, brunâtre	Dépôt de bisse, colluvions fines	MA-MOD
100	Graviers dans matrice gravillo-limoneuse, brun	Comblement de la cave par des colluvions	HMA?
101	Schistes 10-15cm dans colluvions gravelo-limoneux bruns	Comblement de la cave par des colluvions	HMA?
102	Gros blocs épars provenant de la démol. de la cave, visible dans les 2 profils de la Tr.3	Démolition du mur amont de la cave	HMA
103	Colluvions gravelo-limoneuses, brun-vert	Colluvions piégées au pied du mur Ut95	R1?
104	Limon brun avec graviers grossiers en suspension	Colluvions piégées au pied du mur Ut95	R1?
105	Sables et gravillons gris	Torrentiel fin sur le replat devant le mur UT95	NAT
106	Limon brun avec graviers grossiers	Colluvions fines ou remblais	R1?
107	Petits blocs de 20-30cm épars dans une matrice brune limoneuse	Démolition de mur sur un replat	R1?
108	Matrice sablo-gravilloneuse brun-verdâtre	Terrain nat.: colluvions	NAT
109	Matrice sablo-gravilloneuse brun-verdâtre avc passées noir-anthracite à gris provenant de l'arrachement du substrat	Délavage de la surface du substrat	NAT
110	Talus recreusant la séquence 106 et 108	Excavation amont de la cave	HMA
111	sablo-graveleux, gris, oxydé	Remplissage du bisse UT32D	MA?, MOD?
112	Sableux fins gris	Remplissage du bisse UT32D	MA-MOD
113	Silts gris avec passées plus sablonneuses	Remplissage du bisse UT32C	MA-MOD
114	Sablo-gravilloneux, gris oxydé	Remplissage du bisse UT32C	MA-MOD
115	Silts gris-oxydés	Remplissage du bisse UT32C	MA-MOD
116	Silts beige gris-vert	Remplissage du bisse UT32B	MA-MOD
117	silts beige verdâtre avec passées plus sablonneuses	Remplissage du bisse UT32B	MA-MOD
118	Gravelo-limoneux, brun, hétérogène	Bourrelet de curage du bisse UT32B	MA-MOD

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
119	Silts brun-beige avec lentilles sablonneuses	Remplissage du bisse UT32B	MA-MOD
120	Gravelo-silteux, brun-clair, sous UT4	Colluvions de pente	R1
121	Silts avec graviers grossiers, brun foncé, nodules de charbon	Colluvions de pente	R1?
122	Silts gravilloneux, brunâtre, plus clair que UT121	Colluvions de pente	R1?
123	Graviers très grossiers env. 5cm et petits cailloux env. 15-20cm et blocs dans matrice limono-gravilloneuse.	Comblement de la fosse/faille UT124	NAT
124	Grande dépression coupant le roc ardoisé du substrat, cette fosse n'est pas visible sur le profil Nord de Tr.3	Fosse ou faille?	NAT
125	Matrice sablo-gravilloneuse, grise, rare cailloux	Chenal torrentiel	NAT
126	Sablo-limoneux avec graviers	Colluvions	NAT
127	Graviers dans une matrice sablo-gravilloneuse	Chenal torrentiel	NAT
128	Sablo-gravilloneux, jaune beige-clair, nbx graviers en suspension	Placage morainique sur le socle rocheux?	NAT
129	Caillasse très dense bloquée par le muret UT130, peu ou pas de sédiment intersticiel	Drainage arrière du mur de terrasse UT130	R1?
130	Muret en pierres sèches (4 blocs de schistes superposés) bloquant la caillasse UT129	Mur de terrasse	R1
131	Graviers < 2-3cm dans matrice sablo-gravilloneuse, gris foncé, sombre	Chenal torrentiel	NAT
132	Silts très fins, ocre-orangé	Loess ?	NAT
133	Limons graveleux brun-gris	Tranchée du mur de terrasse UT43	R2C
134	Petits schistes env. 10cm et graviers grossiers dans matrice sablo-limoneuse brun-gris	Colluvions de pente	R1?
135	Petits schistes et graviers grossiers dans matrice sableuse brune	Colluvions de pente	R1?
136	Concentration de petits schistes dans matrice limoneuse, brune	Colluvions de pente	R1
137	Graviers env 2-3cm dans matrice limono-gravillonneuse, brun-gris	Colluvions grossières	HMA?
138	Graviers grossiers env 5cm dans limon graveleux, brun-gris	Colluvions dans la cuvette de la cave	HMA?

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
139	Blocs inclinés pris dans une matrice limoneuse avec graviers et nodules du charbon	Remplissage arrière du mur UT140 de la cave	HMA
140	Superposition de 5 blocs de schistes bloquant UT139, visible dans les 2 profils de la Tr.2	Mur amont de la cave	HMA
141	Limon graveleux légèrement gras, brun-verdâtre	Colluvion scellant l'abandon de la terrasse Hallstatt	HA (2) ?
142	Sablo-gravilloneux, brun-verdâtre	Colluvions marquant l'abandon de la terrasse protohistorique	HA (2) ?
143	Limon gravilloneux, noirâtre, très charbonneux	Démolition/Utilisation	HA (2) ?
144	Fin liseré de sédiment rubéfié rose-orangé à la base du niveau charbonneux UT143	2e occupation rubéfiée sur la terrasse proto	HA (2) ?
145	Limon graveleux brun-verdâtre	Remblai séparant deux niveaux d'occupation	HA (2) ?
146	Limon gravilloneux noirâtre très charbonneux	1ère occupation sur la terrasse Hallstatt	HA (1) ?
147	Liseré de sédiment rubéfié rose-orangé	Rubéf. à la base de la démolition UT146	HA (1) ?
148	Schistes < 15cm et graviers grossiers, matrice sablonneuse brun-verdâtre	Terrain naturel (colluvions grossières)	NAT
149	Dépression comblée par un remplissage noir très charbonneux avec traces de rubéfaction à la base,	Paléosol : brûlis? Déforestation par le feu?	NAT
150	Blocs de schistes épars dans matrice intersticielle limoneuse brune, lâche, brun-sombre	Démolition de la cave	HMA?
151	Dépression comblée par un sédiment noir très charbonneux avec encore des restes de bois ligneux calcinés	Cendrier?	HA (1)
152	Légère dépression en cuvette, forme ovale, sans bordure ni fond, prolongée du côté N par une zone de défournement charbonneuse noirâtre; fonctionne avec cailloutis sup. UT2.	Foyer artisanal ou cendrier.	R3
153	Foyer en cuvette de forme circulaire, très rubéfié, dont le remplissage contenait un grand nombre de scories de fer; (fonctionne avec le cailloutis UT2).	Foyer métallurgique ?	R3
154	Empierrement compact de petits schistes en arrière du mur UT043	Drainage arrière du mur de terrasse UT43	R3
155	Mur de gros blocs (40-50cm x 20-30cm) bloquant le cailloutis UT156 qui se développe à l'amont de ce mur	mur-solin	R1-R2A-R2B
156	Cailloutis compact de petits schistes bloqué par le mur UT155 et prenant appui sur UT155	Remblai : drainage arrière du mur UT155	R2B
157	Remblai intercalé entre l'OK de UT3 et l'UK du cailloutis UT2	Remblai : recharge	R3
158	Blocs/cailloux sur le niv. charbonneux UT3 et le cailloutis UT2	Démolition	R3

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
159	Fosse en pleine terre sous le niveau charbonneux UT 167, contient le squelette d'un bébé de 9-10 mois.	Tombe de bébé	R1? R2A?
160	Couche noire charbonneuse remontant contre le mur UT40 et scellant le cailloutis inférieur UT156	Niv.d'utilisation final du foyer UT162 / Occup.	R2B
161	Silts caillouteux ,gris-ardoise à brun, sous le cailloutis, servant d'assise à UT163 et UT 183	Remblai d'installation	R2B
162	Foyer quadrangulaire en cuvette tapissé par une couche de silts noirs rubéfiés en surface, très charbonneux.	Foyer métallurgique et son utilisation	R2A-R2B
163	Empierrement contemporain de UT 156 mais constitué de modules plus gros localisés dans l'empierrement du bâtiment	Sol empierré	R2B
164	Solin de pierres sèches horizontales bordé par de gros blocs de calage = paroi sud du bâtiment.	Solin et calages de la sablière de la paroi sud	R2B
165	Nombreux schistes anguleux de petite taille dans une matrice limoneuse brune; intercalé entre l'occupation UT 160 et le niv. inférieur noir UT 166.	Remblai d'instalation recharge de la terrasse	R2B
166	Rubéfaction en surface de UT167	Incendie sur le niveau noir UT167	R2A
167	Niveaux charbonneux noir inférieur	Occup. incendiée	R2A
168	Limon graveleux brun-verdâtre	Placage morainique?	NAT
169	Fin niveau de limon schisteux gris-bleu contenant des paillettes de schiste noir pourries	Délavage du rocher (colluvions naturelles)	NAT
170	Fosse en pleine terre avec un squelette de bébé (9-10 mois)	Tombe de bébé	R1? R2A?
171	Couche très caillouteuse, gris-beige verdâtre	Lave torrentielle (terrain naturel)	NAT
172	1er état du mur amont en pierres sèches = mur-solin pour le bâtiment ; formé d'une seule assise de gros blocs anguleux. Corrélé avec UT39.	1er état du mur-solin amont	R2A-R2B
173	Niveaux cendreaux grisâtre avec nodules de charbon	Niv. d'occupation (feuilletage) scellant les 2 tombes de bébés	R2A
174	Partie supér. du remplissage du foyer UT162; sédiment très charbonneux similaire à UT160	Utilisation du foyer UT162	R2B
175	Partie médiane du remplissage du foyer UT162; sédiment cendreaux brun orangé avec nodules de charbons	Utilisation du foyer UT162	R2B
176	Partie inf. du remplissage du foyer UT162, Silts verdâtres non rubéfiés	Remblai à la base du foyer UT162	R2A?
177	Mur de la terrasse constitué d'une seule ligne de gros blocs	Mur de terrasse aval	R3
178	Sol dallé circulaire fait de petites dalettes très rubéfiées, accolé contre angle amont sud du bâtiment	Foyer	R2B

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
179	Cavité rectangulaire intégrée dans la maçonnerie du mur UT39, dans le prolongement du solin UT164	Niche d'encastrement de la sablière sud	R2B
180	Solins de pierres sèches orienté N-S	Solin discontinu	R2A?
181	Sédiment silteux brun-orangé, nodules de charbons de bois.	Rubéfaction antérieure au foyer UT162	R1?
182	TP avec couronne de calage de schistes et rempl. charbonneux apparu à la base du foyer UT162	Trou de poteau sous le foyer UT162	R1?
183	Banquettes peu élevées en pierres sèches encadrant le foyer UT162 au nord et au sud; formée de dalles mises à plat.	Banquettes de travail empierrée de part et d'autre du foyer UT162	R2B
184	Trou de poteau (diamètre 20 cm), avec pierres de chant servant de buttée à la sablière de la paroi sud du bâtiment.	Trou de poteau cornier à l'angle SW extérieur du bât.	R2B
185	Trou de poteau, diamètre 20cm, avec couronne de calage de dalettes de schistes sur le pourtour	Trou de poteau contre la paroi sud.	R2B
186	Cailloutis du même type que UT2 formant une bande transversale N-S sur la berme nord	Remblai de sol ?	R3
187	Muret de pierres sèches en limite amont de la terrasse sud	Muret de la terrasse	R1
188	Niche en pierres sèches avec calages pour encastrer l'extrémité amont de la sablière de la paroi nord	Solin pour la sablière nord du Bât.	R2A-R2B
189	Pierres de soubassement participant du solin nord du bât de la phase R2B	Solin discontinu de la paroi nord du bât.	R2A-R2B
190	Pierres de soubassement participant du solin nord du bâtiment de la phase R2B	Solin discontinu de la paroi nord du bât.	R2A-R2B
191	Cailloutis de petits schistes compact	sol empierré	R2B
192	Muret nord-sud formé de gros blocs subanguleux disposés sur 1 seul lit	Mur aval de la terrasse	R3
193	Dalette de chant marquant la limite aval de l'emprise du bâtiment de la phase 1 (phase C)	Pierre de chant	R2B
194	Lignes de 6 petits blocs matérialisant la limite sud d'un autre bâtiment se développant hors emprise vers le nord.	Solin	R2A
195	TP marquant l'angle potentiel d'un autre bâtiment se développant vers le N hors de l'emprise de la fouille	TP angle sud ouest de la paroi sud	R2A
196	Silts légèrement gras charbonneux noirâtre	Démolition de la partie centrale de la cave	HMA
197	Fosse antérieure au muret du niv. ext de la cave remplissage noir charbonneux	Fosse antérieure à l'annexe N de la cave	HMA
198	Silts gris légèrement charbonneux	Remplissage sup. de la fosse foyer UT 197	HMA

UT	DESCRIPTION	INTERPRETATION	Phase
199	Couche de charbon noire au fond de la fosse UT 197	Remplissage inf. de la fosse foyer UT 197	HMA
200	Sépulture de bébé en pleine terre, fosse simple, tête côté aval, pieds côté amont	Tombe de bébé contre la paroi N	R1? R2A?
201	Premier état du mur amont au niveau de la berme sud	Mur en pierre sèche de terrasse (phase C)	HMA
202	Retour limite sud paroi sud pour la phase 1 de la terrasse	Retour paroi sud phase 1 au niveau de la berme sud	R2A
203	Lignes de dalles à moitié renversées bloquant l'empierrement UT191	Limite nord de l'emprise de la terrasse phase 1	R2B
204	Lignes de blocs partiellement conservée	Solin en pierres sèches	R2A
205	Foyer dallé formé d'une grande dalle de schistes avec entourage de petites dalles	Foyer central du premier état du bâtiment	R2A
206	Solin de pierres sèches adossé contre le mur amont du premier état, pour une sablière basse	Solin amont-aval : paroi sud du bât. de phase 1	R2A
207	Muret de pierres sèches	Muret	R1
208	Solin de pierres sèches matérialisant l'angle d'une construction	Solin	R2A
209	Solin de pierres sèches matérialisant l'angle d'une construction	Solin	R2A

Liste du mobilier

LISTE DU MOBILIER

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-001	ceramique	CCL	bord	jatte	hémisphérique, bord triangulaire déversé	vase056	300 AD	002	R3
VT07-002	bronze			monnaie	Dupondius (Nîmes)		16BC/14AD	002	R3
VT07-003	bronze			rivet				002	R3
VT07-004	ceramique	CCL	panse	jatte				002	R3
VT07-005	fer			scorie				002	R3
VT07-006	ceramique	GOS	bord	jatte	à bord vertical	vase059	200 BC	002	R3
VT07-007	ceramique	CCL	panse	jatte	à collerette	vase054	200 AD	002	R3
VT07-008	fer			scorie				002	R3
VT07-009	bronze			fragment				002	R3
VT07-010	pierre ollaire	POL	fond	pot	cylindrique	vase063	200 AD	002	R3
VT07-011	ceramique	GOS/GNT	panse					001	R3
VT07-012	faune							002	R3
VT07-013	faune							019	R3
VT07-014	fer			scorie				002	R3
VT07-015	terre cuite		fragment	creuset				002	R3
VT07-016	pierre							002	R3
VT07-017	fer			scorie				002	R3
VT07-018	ceramique	CCL	bord	jatte	carénée à bord vertical	vase052	100 AD	002	R3
VT07-019	ceramique	CCL	bord	jatte	hémisphérique, bord triangulaire déversé	vase055	300 AD	002	R3
VT07-020	ceramique	CCL	bord	jatte	à bord triangulaire			001	R3
VT07-021	fer			clou de soulier				002	R3
VT07-022	fer		tête	clou de soulier				002	R3
VT07-023	fer		fragment	clou				002	R3
VT07-024	pierre ollaire	POL	panse	pot			200 AD	002	R3
VT07-025	pierre ollaire	POL	panse	pot	cylindrique	vase062	200 AD	002	R3
VT07-026	bronze			monnaie	immitation, Claude II		268/270 AD	002	R3
VT07-027	pierre ollaire	POL	panse	pot			200 AD	002	R3
VT07-028	fer		tête	clou				002	R3
VT07-029	fer		tête	clou				002	R3
VT07-030	ceramique	CCL	bord	Jatte	à bord déversé			005	R2B
VT07-031	pierre ollaire	POL		noyau de				002	R3
VT07-032	ceramique	CCL	bord	jatte	carénée à bord vertical	vase052	100 AD	002	R3
VT07-033	ceramique	CCL	panse					049	R3
VT07-034	ceramique	CRA	fond					049	R3

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-035	pierre ollaire	POL	panse	pot			200 AD	002	R3
VT07-036	fer			scorie				002	R3
VT07-037	pierre ollaire	POL	panse	pot			200 AD	002	R3
VT07-038	pierre ollaire	POL	panse	pot			200 AD	002	R3
VT07-039	bronze		fragment					002	R3
VT07-040	pierre ollaire	POL	panse					002	R3
VT07-041	ceramique	CCL	bord					002	R3
VT07-042	fer			clou				002	R3
VT07-043	fer			clou				153	R3
VT07-044	ceramique	CCL	fragment					154	R3
VT07-045	ceramique	CRA/MOR	bord	mortier	Drag. 43	vase004	200 AD	004	R2A-B
VT07-046	ceramique	CCL	bord	pot	caréné à large bord déversé	vase013	100 AD	004	R2A-B
VT07-047	bronze			monnaie	Antoninien Claude II		268/270 AD	003	R2B
VT07-048	fer			bracelet				002	R3
VT07-049	ceramique	CCL	fond	jatte	tronconique à collerette, bord triangulaire déversé	vase032	200 AD	003	R2B
VT07-050	ceramique	CCL	fond	jatte				040	R3
VT07-051	ceramique	TSG	bord	plat	Drag.32	vase002	200 AD	004	R2A-B
VT07-052	ceramique	CCL	panse	jatte				002	R3
VT07-053	faune							002	R3
VT07-054	faune							001	R3
VT07-055	faune							040	R3
VT07-056	faune							001	R3
VT07-057	pierre ollaire	POL	panse	pot			200 AD	002	R3
VT07-058	fer			scorie				002	R3
VT07-059	pierre ollaire	POL	panse	pot	cylindrique	vase060	200 AD	002	R3
VT07-060	ceramique	CCL	bord	pot	à col cintré	vase058	100 AD	002	R3
VT07-061	bronze			boucle de				002	R3
VT07-062	pierre ollaire	POL		noyau de				002	R3
VT07-063	pierre ollaire	POL	fond	pot		vase064	1 AD	002	R3
VT07-064	pierre ollaire	POL	couvercl	couvercle		vase065	200 AD	002	R3
VT07-065	pierre ollaire	POL		noyau de				002	R3
VT07-066	ceramique	CRA	panse	gobelet		vase049	200 AD	002	R3
VT07-067	ceramique	CCL	fond	jatte				002	R3
VT07-068	ceramique	CCL	bord	jatte	à bord cannelé replié	vase051	100 AD	002	R3
VT07-069	ceramique	CCL	bord	jatte	à collerette, bord à marli pendant	vase053	200 AD	002	R3
VT07-070	ceramique	CCL	panse	jatte				003	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-071	ceramique	CRA	panse	coupe		vase022	200 AD	003	R2B
VT07-072	ceramique	CCL	panse	jatte				003	R2B
VT07-073	ceramique	CCL	couvercl	couvercle		vase043	100 AD	003	R2B
VT07-074	fer		tête	CLOU				003	R2B
VT07-075	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique à bord oblique arrondi	vase028		155	R1-R2A-B
VT07-076	pierre ollaire	POL	fond	pot	cylindrique		200 AD	003	R2B
VT07-077	bronze			monnaie	Follis, Constantin Ier		307-317 AD	003	R2B
VT07-078	faune							152	R3
VT07-079	ceramique	CCL	panse	jatte				003	R2B
VT07-080	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique à collerette, bord triangulaire déversé	vase032	200 AD	003	R2B
VT07-081	faune							003	R2B
VT07-082	bronze							003	R2B
VT07-083	bronze		tige					003	R2B
VT07-084	pierre ollaire	POL	panse	pot	cylindrique	vase066	200 AD	003	R2B
VT07-085	fer			clavette				003	R2B
VT07-086	fer			clou				004	R2A-B
VT07-087	fer			clou				004	R2A-B
VT07-088	fer			clou				003	R2B
VT07-089	plomb		fragment					003	R2B
VT07-090	fer		tige	clou				003	R2B
VT07-091	fer		tête	clou				003	R2B
VT07-092	fer			clou				003	R2B
VT07-093	ceramique	CRA/MOR	bord	mortier	Drag. 43	vase021	200 AD	003	R2B
VT07-094	ceramique	CCL	bord	pot	ovoïde à lèvres déversées	vase038	100 AD	003	R2B
VT07-095	fer		fragment					003	R2B
VT07-096	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique, bord en bourrelet déversé	vase034	200 AD	003	R2B
VT07-097	ceramique	TSG	bord	plat	Drag.32	vase002	200 AD	004	R2A-B
VT07-098	fer			clou				004	R2A-B
VT07-099	ceramique	CCL	fond	jatte				004	R2A-B
VT07-100	ceramique	CCL	fond	jatte	à bord en bourrelet replié	vase009	70 AD	004	R2A-B
VT07-101	ceramique	CCL	panse	pot				003	R2B
VT07-102	ceramique	CRA?/CCL	bord	mortier	Drag. 43		200 AD	157	R3
VT07-103	pierre ollaire	POL	fond	pot		vase069	1 AD	003	R2B
VT07-104	ceramique	CCL	fond	jatte				003	R2B
VT07-105	fer			clou				003	R2B
VT07-106	ceramique	CCL	panse	pot				003	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-107	ceramique	CCL	panse	jatte				003	R2B
VT07-108	bronze			fragment				157	R3
VT07-109	ceramique	CRA	panse	coupe		vase022	200 AD	157	R3
VT07-110	fer			fragment clou				157	R3
VT07-111	fer			clou				003	R2B
VT07-112	fer			fragment				003	R2B
VT07-113	ceramique	CCL	panse	pot	à col cintré			157	R3
VT07-114	fer			clou				157	R3
VT07-115	fer			scorie				157	R3
VT07-116	ceramique	CCL	panse	pot				160	R2B
VT07-117	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique à collerette, bord triangulaire déversé	vase032	200 AD	003	R2B
VT07-118	fer			scorie				157	R3
VT07-119	fer			clou				157	R3
VT07-120	fer			BRACELET				157	R3
VT07-121	fer			fragment				157	R3
VT07-122	faune							160	R2B
VT07-123	ceramique	CCL	fond	pot				003	R2B
VT07-124	bronze			fragment				003	R2B
VT07-125	fer			scorie				003	R2B
VT07-126	fer			scorie				003	R2B
VT07-127	fer			scorie				003	R2B
VT07-128	fer			clou				003	R2B
VT07-129	fer			clou				003	R2B
VT07-130	fer			scorie				003	R2B
VT07-131	ceramique	CCL	panse	pot				003	R2B
VT07-132	ceramique	CCL	fond	pot				158	R3
VT07-133	fer			fragment				003	R2B
VT07-134	ceramique	CSO/GOS	panse					003	R2B
VT07-135	fer			scorie				003	R2B
VT07-136	bronze			monnaie	Antoninien très usé		260-275	161	R2B
VT07-137	fer							160	R2B
VT07-138	fer			clou				160	R2B
VT07-139	ceramique	CCL	panse	pot				160	R2B
VT07-140	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique, bord replié	vase031		160	R2B
VT07-141	fer			tige clou				161	R2B
VT07-142	fer			tête burin				160	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPOLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-143	fer			scorie				160	R2B
VT07-144	faune							196	HMA
VT07-145	pierre ollaire	POL		noyau de		vase046		156	R2B
VT07-146	ceramique	CCL	bord	pot	à col cintré	vase040	100 AD	160	R2B
VT07-147	ceramique	CRA/MOR	bord	mortier	Drag. 43	vase019	200 AD	160	R2B
VT07-148	ceramique		bord					160	R2B
VT07-149	fer		tête	clou				160	R2B
VT07-150	pierre ollaire	POL	panse	pot	cylindrique	vase045		160	R2B
VT07-151	ceramique	CCL	panse	jatte				160	R2B
VT07-152	ceramique	CRA/MOR	bord	mortier	Drag. 43	vase019	200 AD	160	R2B
VT07-153	fer			scorie				156	R2B
VT07-154	fer			scorie				162	R2A-B
VT07-155	terre cuite							162	R2A-B
VT07-156	bronze		fragment					162	R2A-B
VT07-157	faune							162	R2A-B
VT07-158	fer			scorie				162	R2A-B
VT07-159	ceramique	CCL	panse	jatte	à collerette			166	R2A
VT07-160	ceramique	CCL	panse					166	R2A
VT07-160a	ceramique	CRA	panse					166	R2A
VT07-161	ceramique	CCL	panse	jatte	à collerette			166	R2A
VT07-162	bronze		fragment					165	R2B
VT07-163	fer			scorie				165	R2B
VT07-164	faune							165	R2B
VT07-165	fer			scorie				183	R2B
VT07-166	pierre ollaire	POL	fond	pot				165	R2B
VT07-167	pierre ollaire	POL						165	R2B
VT07-168	pierre ollaire	POL	bord	pot	cylindrique	vase061	200 AD	154	R3
VT07-169	pierre ollaire		panse					154	R3
VT07-170	ceramique	CRA	bord	couvercle		vase050	300 AD	154	R3
VT07-171	faune							165	R2B
VT07-172	fer			scorie				165	R2B
VT07-173	pierre ollaire	POL	panse	pot				165	R2B
VT07-174	ceramique	CCL	fond					165	R2B
VT07-175	pierre ollaire	POL		pot				165	R2B
VT07-176	faune							174	R2B
VT07-177	ceramique	CCL	panse	pot				174	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-178	fer			scorie				167	R2A
VT07-179	ceramique	CSO	panse					167	R2A
VT07-180	fer			scorie				174	R2B
VT07-181	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique à bord épaissi replié	vase029		174	R2B
VT07-182	ceramique	CCL	fond	jatte				160	R2B
VT07-183	faune							174	R2B
VT07-184	fer			scorie				165	R2B
VT07-185	terre cuite		fragment	creuset				165	R2B
VT07-186	terre cuite							174	R2B
VT07-187	terre cuite		fragment					160	R2B
VT07-188	bronze		fragment					160	R2B
VT07-189	bronze		fragment					160	R2B
VT07-190	bronze			monnaie	Sesterce, Gordien III		240 AD	167	R2A
VT07-191	faune							175	R2B
VT07-192	fer			plaquette				160	R2B
VT07-193	ceramique	PLB	bord	jatte	carénée à bord rentrant	vase023	300 AD	156	R2B
VT07-194	fer			scorie				156	R2B
VT07-195	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique, bord à marli pendant	vase035	200 AD	156	R2B
VT07-196	pierre ollaire	POL	bord	pot	cylindrique	vase044	200 AD	156	R2B
VT07-197	ceramique	CCL	bord	pot				156	R2B
VT07-198	faune							156	R2B
VT07-199	ceramique	CCL	fond					154	R3
VT07-200	faune							167	R2A
VT07-201	fer			clou				040	R3
VT07-202	faune							040	R3
VT07-203	faune							005	R2B
VT07-204	ceramique	CCL	bord	pot	ovoïde à bord déversé	vase037	100 AD	175	R2B
VT07-205	bronze			fibule			100 AD	178	R2B
VT07-206	pierre			aiguiseur				178	R2B
VT07-207	ceramique	CCL	panse	pot		vase014		003	R2B
VT07-208	pierre ollaire	POL		fusaiole				150	HMA?
VT07-209	ceramique	CSO	bord	écuelle	à parois incurvées			140	HMA
VT07-210	pierre			JETON?				156	R2B
VT07-211	fer			scorie				150	HMA?
VT07-212	faune							150	HMA?
VT07-213	pierre ollaire	POL	fond	pot				150	HMA?

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-214	pierre ollaire	POL	panse	pot		vase068	1 AD	003	R2B
VT07-215	faune							150	HMA?
VT07-216	fer		fragment					150	HMA?
VT07-217	fer			scorie				003	R2B
VT07-218	ceramique	CCL	fond	pot				003	R2B
VT07-219	fer			clou				003	R2B
VT07-220	ceramique	GOC	panse					003	R2B
VT07-221	pierre ollaire	POL	fond	pot				002	R3
VT07-222	fer			scorie				002	R3
VT07-223	faune							002	R3
VT07-224	fer			scorie				136	R1
VT07-225	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique à collerette	vase033	200 AD	003	R2B
VT07-226	fer		tête	clou				003	R2B
VT07-227	faune							003	R2B
VT07-228	faune							003	R2B
VT07-229	ceramique	CCL	fragment	pot		vase014		004	R2A-B
VT07-230	ceramique	CCL	panse	pot				004	R2A-B
VT07-231	ceramique	CCL	panse	pot				004	R2A-B
VT07-232	ceramique	MOR	fond	mortier		vase008	100 AD	004	R2A-B
VT07-233	pierre ollaire	POL	fond	pot	cylindrique	vase017	1 AD	004	R2A-B
VT07-234	fer		tête	clou				004	R2A-B
VT07-235	fer		tête	clou				004	R2A-B
VT07-236	ceramique	CCL	bord	pot	caréné à large bord déversé	vase012	100 AD	004	R2A-B
VT07-237	ceramique	CSO	panse	jatte			100 AD	004	R2A-B
VT07-238	fer		tige	clou				004	R2A-B
VT07-239	ceramique	CCL	panse	pot				004	R2A-B
VT07-240	ceramique	CRA	bord	couvercle		vase005	200 AD	004	R2A-B
VT07-241	ceramique	CCL	fragment	pot				120	R1
VT07-242	fer			scorie				003	R2B
VT07-243	fer		fragment					003	R2B
VT07-244	pâte de verre			perle				003	R2B
VT07-245	pierre ollaire	POL	bord	pot	cylindrique	vase067	200 AD	003	R2B
VT07-246	ceramique	CCL	bord					168	NAT
VT07-247	ceramique	CCL	panse					168	NAT
VT07-248	pierre ollaire	POL	bord	pot				150	HMA?
VT07-249	pierre ollaire	POL	fond	pot				150	HMA?

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-250	pierre ollaire	POL	panse	pot				140	HMA
VT07-251	pierre ollaire	POL	panse					140	HMA
VT07-252	pierre							140	HMA
VT07-253	pierre ollaire	POL	panse	pot				140	HMA
VT07-254	pierre ollaire	POL	panse	pot				140	HMA
VT07-255	faune							005	R2B
VT07-256	fer			scorie				005	R2B
VT07-257	faune							160	R2B
VT07-258	fer			scorie				160	R2B
VT07-259	terre cuite		fragment	creuset				160	R2B
VT07-260	fer			scorie				175	R2B
VT07-261	faune							175	R2B
VT07-262	terre cuite		fragment	creuset				168	NAT
VT07-263	fer			scorie				168	NAT
VT07-264	ceramique	CSO	fond					168	NAT
VT07-265	fer			tige				160	R2B
VT07-266	ceramique	CCL	panse					160	R2B
VT07-267	ceramique	CCL	panse					160	R2B
VT07-268	bronze		fragment					160	R2B
VT07-269	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-270	pierre ollaire	POL		noyau				171	NAT
VT07-271	fer			scorie				171	NAT
VT07-272	faune							171	NAT
VT07-273	ceramique	CCL	fragment	pot				175	R2B
VT07-274	ceramique		fragment					175	R2B
VT07-275	bronze			monnaie	Dupondius		Ile s. AD	167	R2A
VT07-276	bronze		tige	fibule				167	R2A
VT07-277	ceramique	CCL	fond	jatte	à pied annulaire	vase041	1 AD	160	R2B
VT07-278	bronze		tige	fibule				166	R2A
VT07-279	ceramique	CCL	bord	jatte	à bord rentrant			166	R2A
VT07-280	ceramique	CSO	fond					166	R2A
VT07-281	fer			scorie				166	R2A
VT07-282	ceramique	CSO	bord	jatte	à bord triangulaire			166	R2A
VT07-283	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-284	ceramique	CCL	bord	jatte - couvercle	à bord épaissi			167	R2A
VT07-285	ceramique	CSO	panse					167	R2A

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-286	ceramique	CCL	bord	jatte/couvercle	à bord triangulaire			167	R2A
VT07-287	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-288	ceramique	CRA	fond					167	R2A
VT07-289	ceramique	CCL	bord	jatte	à bord horizontal épaissi	vase026	200 AD	003	R2B
VT07-290	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique à bord épaissi triangulaire replié	vase030		003	R2B
VT07-291	ceramique	CCL	panse					166	R2A
VT07-292	ceramique	CCL	bord	pot	à lèvres déversées			166	R2A
VT07-293	ceramique	CCL	panse					166	R2A
VT07-294	ceramique	CCL	fond					003	R2B
VT07-295	ceramique	CRA/MOR	bord	mortier	Drag. 43	vase020	200 AD	003	R2B
VT07-296	ceramique	CCL	bord	jatte	à bord horizontal épaissi	vase025	200 AD	003	R2B
VT07-297	faune							003	R2B
VT07-298	fer			scorie				003	R2B
VT07-299	ceramique	CRA/MOR	panse	mortier	Drag. 43	vase020	200 AD	003	R2B
VT07-300	ceramique	CCL	bord	jatte	à bord horizontal épaissi	vase027	200 AD	003	R2B
VT07-301	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique, bord replié	vase036	1 AD	003	R2B
VT07-302	ceramique	CCL	bord	jatte	à bord horizontal épaissi	vase025	200 AD	003	R2B
VT07-303	fer		fragment					003	R2B
VT07-304	ceramique	CCL	bord	jatte				003	R2B
VT07-305	ceramique	MOR	panse	mortier		vase024	100 AD	003	R2B
VT07-306	ceramique	CCL	bord	jatte	tronconique à collerette	vase033	200 AD	003	R2B
VT07-307	pierre ollaire	POL	panse	pot				166	R2A
VT07-308	ceramique	CCL	panse					166	R2A
VT07-309	ceramique	CCL	panse					166	R2A
VT07-310	ceramique	CSO	panse					167	R2A
VT07-311	ceramique	CCL	bord					167	R2A
VT07-312	fer		fragment	clou				167	R2A
VT07-313	fer		fragment					167	R2A
VT07-314	bronze			crochet				186	R3
VT07-315	pierre ollaire	POL	fond	pot	cylindrique	vase018	100 AD	186	R3
VT07-316	ceramique	CRA	fond	coupe	Lamb 2/3??			167	R2A
VT07-317	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-318	ceramique	CCL	fond					167	R2A
VT07-319	fer			clou				160	R2B
VT07-320	ceramique	AMP	panse	Amphore		vase042		160	R2B
VT07-321	fer			clou				160	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-322	ceramique	CCL	panse	jatte				160	R2B
VT07-323	fer			clou				186	R3
VT07-324	faune							167	R2A
VT07-325	bronze		fragment					004	R2A-B
VT07-326	ceramique	CCL	panse	pot				004	R2A-B
VT07-327	ceramique	TSF	bord	coupe	Drag. 37?	vase001	140 AD	004	R2A-B
VT07-328	ceramique	CCL	bord	jatte	carénée à bord oblique	vase010	100 AD	004	R2A-B
VT07-329	fer		tige	clou				004	R2A-B
VT07-330	ceramique	CCL	fragment	pot		vase014		004	R2A-B
VT07-331	fer		tête	clou				004	R2A-B
VT07-332	ceramique	MOR	fragment	mortier	à cordon arrondi déversé	vase006	200 AD	004	R2A-B
VT07-333	bronze			monnaie	Sesterce, Domitien		81-96 AD	004	R2A-B
VT07-334	faune							004	R2A-B
VT07-335	ceramique	CSO	bord	jatte	à bord replié	vase015	100 AD	004	R2A-B
VT07-336	ceramique	MOR	bord	mortier	à collerette	vase007	100 AD	161	R2B
VT07-337	pierre ollaire	POL	fragment	ébauche		vase047		156	R2B
VT07-338	bronze			fibule				156	R2B
VT07-339	ceramique	IND	fond	jatte-couvercle		vase048	1er BC?	156	R2B
VT07-340	bronze		fragment					156	R2B
VT07-341	pierre ollaire	POL	panse	pot	cylindrique	vase045		156	R2B
VT07-342	fer			scorie				156	R2B
VT07-343	ceramique	CCL	fond	pot				156	R2B
VT07-344	faune							156	R2B
VT07-345	ceramique	CCL	panse	jatte				156	R2B
VT07-346	ceramique	CCL	fond	pot				156	R2B
VT07-347	ceramique	CCL	fond	jatte				156	R2B
VT07-348	ceramique	CCL	bord	jatte	à collerette			167	R2A
VT07-349	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-350	ceramique	CSO	bord					167	R2A
VT07-351	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-352	fer			clou				167	R2A
VT07-353	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-354	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-355	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-356	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-357	pierre ollaire	POL	bord	pot				167	R2A

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYOLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-358	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-359	ceramique	CSO	panse					167	R2A
VT07-360	ceramique	CSO	bord	jatte	carénée, type Gamsen			167	R2A
VT07-361	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-362	ceramique	CSO	panse	pot	à col cintré			167	R2A
VT07-363	ceramique	CCL	fond					167	R2A
VT07-364	fer			scorie				167	R2A
VT07-365	ceramique	CSO	panse					167	R2A
VT07-366	faune							167	R2A
VT07-367	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-368	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-369	ceramique	TSO	panse	coupe	Drag. 37		90 AD	167	R2A
VT07-370	ceramique		panse					167	R2A
VT07-371	fer			scorie				167	R2A
VT07-372	pierre ollaire	POL	panse	pot				167	R2A
VT07-373	ceramique	CRA	panse					167	R2A
VT07-374	ceramique	CSO	panse					167	R2A
VT07-375	ceramique	CCL	fond					167	R2A
VT07-376	ceramique	CSO	bord	jatte	à parois obliques, bord légèrement rentrant			167	R2A
VT07-377	fer		tête	clou				167	R2A
VT07-378	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-379	ceramique	CCL	bord	jatte	bord horizontal, souligné par une gorge			167	R2A
VT07-380	ceramique	CCL	bord	jatte-couvercle				167	R2A
VT07-381	ceramique	TSL/CRA	bord					167	R2A
VT07-382	ceramique	CSO	panse					167	R2A
VT07-383	ceramique	TSL	panse					167	R2A
VT07-384	ceramique	CCL	panse	jatte				002	R3
VT07-385	ceramique	CCL	panse	jatte				120	R1
VT07-386	faune							201	HMA
VT07-387	ceramique	GNT	fond	jatte	tronconique	vase016	1 AD	120	R1
VT07-388	ceramique	CCL	fond	jatte				120	R1
VT07-389	ceramique	CCL	panse	pot				120	R1
VT07-390	ceramique	CCL	panse	pot		vase014		004	R2A-B
VT07-391	ceramique	CCL	bord	jatte	carénée à bord triangulaire	vase011	100 BC	004	R2A-B
VT07-392	pierre ollaire	POL	fond	pot				165	R2B
VT07-393	pierre ollaire	POL	panse	pot				165	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-394	pierre ollaire	POL	panse	pot				165	R2B
VT07-395	ceramique	IND	bord	écuelle	à parois incurvées			204	R2A
VT07-396	pierre ollaire	POL	panse	pot				203	R2B
VT07-397	ceramique	CCL	fond					167	R2A
VT07-398	ceramique	CCL	fond					167	R2A
VT07-399	ceramique	CSO	bord	tonnelet?				167	R2A
VT07-400	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-401	marbre			polissoir				167	R2A
VT07-402	ceramique	CCL	panse					167	R2A
VT07-403	faune							167	R2A
VT07-404	fer			scorie				167	R2A
VT07-405	fer			clou				167	R2A
VT07-406	fer			clou				167	R2A
VT07-407	terre cuite		fragment	creuset				167	R2A
VT07-408	ceramique	GOS	fond					167	R2A
VT07-409	ceramique	CCL/GNT	fond					167	R2A
VT07-410	ceramique	CCL/GNT	panse					167	R2A
VT07-411	ceramique		fragment					167	R2A
VT07-412	plomb		tige					183	R2B
VT07-413	fer		tête	clou				183	R2B
VT07-414	pierre ollaire	POL	panse	pot	cylindrique	vase045		183	R2B
VT07-415	faune							183	R2B
VT07-416	terre cuite		fragment	creuset				183	R2B
VT07-417	fer			scorie				183	R2B
VT07-418	fer			clou				165	R2B
VT07-419	fer			scorie				167	R2A
VT07-420	faune							167	R2A
VT07-421	faune							004	R2A-B
VT07-422	pierre ollaire	POL	bord	pot	cylindrique	vase017		004	R2A-B
VT07-423	ceramique	CCL	panse	pot		vase014		004	R2A-B
VT07-424	ceramique	CRA	bord	coupe	Lamb. 3/8	vase003	200 AD	004	R2A-B
VT07-425	fer			clou				004	R2A-B
VT07-426	ceramique	CCL/CRU	panse					167	R2A
VT07-427	faune							167	R2A
VT07-428	ceramique	CRA	bord	coupe	à bord en amande			167	R2A
VT07-429	fer			scorie				183	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-430	ceramique	CCL	panse	jatte				183	R2B
VT07-431	ceramique	CCL	bord	pot	ovoïde à lèvre déversée	vase039	100 AD	167	R2A
VT07-431a	ceramique	CSO	bord	jatte	à bord rentrant			167	R2A
VT07-432	ceramique	CSO	bord	jatte	carénée, type Gamsen			167	R2A
VT07-433	fer			scorie				199	HMA
VT07-434	fer			scorie				154	R3
VT07-435	terre cuite		fragment	creuset				154	R3
VT07-436	ceramique	CRA	bord	mortier	Drag. 43		200 AD	165	R2B
VT07-437	humain				squelette de bébé			159	R1, R2A?
VT07-438	humain				squelette de bébé			170	R1, R2A?
VT07-439	humain				squelette de bébé			200	R1, R2A?
VT07-440	ceramique	CRA	bord	mortier	Drag. 43		200 AD	165	R2B
VT07-441	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-442	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-443	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-444	ceramique	CCL	fond					165	R2B
VT07-445	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-446	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-447	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-448	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-449	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-450	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-451	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-452	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-453	ceramique	CCL	panse	pot	à col cintré			165	R2B
VT07-454	ceramique	CRA	bord					165	R2B
VT07-455	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-456	ceramique	CCL	bord	jatte	à collerette			165	R2B
VT07-457	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-458	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-459	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-460	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-461	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-462	ceramique	CCL	panse					165	R2B
VT07-463	ceramique	CRA	panse					165	R2B
VT07-464	ceramique	CSO	panse					165	R2B

INVMOB	MATIERE	CATEG	SEGMENT	OBJET	TYPLOGIE	VASE	TPQ	UT	PHASE
VT07-465	ceramique	CCL		fond				165	R2B
VT07-466	ceramique	CCL		panse				165	R2B
VT07-467	ceramique	CCL		panse				165	R2B
VT07-468	ceramique	CCL		bord				165	R2B
VT07-469	fer			scorie				165	R2B
VT07-470	sédiment							163	R2B
VT07-471	sédiment							152	R3
VT07-472	sédiment							152	R3
VT07-473	sédiment							160	R2B
VT07-474	sédiment							174	R2B
VT07-475	sédiment							175	R2B
VT07-476	sédiment							160	R2B
VT07-477	sédiment							005	R2B
VT07-478	sédiment							005	R2B
VT07-479	sédiment							162	R2A-B
VT07-480	sédiment							196	HMA
VT07-481	sédiment							198	HMA
VT07-482	sédiment							199	HMA
VT07-483	sédiment							004	R2A-B
VT07-484	sédiment							167	R2A
VT07-485	ceramique	CCLf		bord	Bol hémisphérique	VASE057		002	R3
VT07-486	pierre ollaire	POL		fusaiole				150	HMA?
VT07-487	fer			scorie				157	R3

Liste des vases

LISTE DES VASES

VASE	CATEGORIE	OBJET	TPOLOGIE	PROVENANCE	TPQ	TAQ
vase001	TSF	coupe	Drag.37?	Gaule du Centre	140 AD	180 AD
vase002	TSG	plat	Drag.32	Gaule de l'Est	200 AD	300 AD
vase003	CRA	coupe	Lamb.3/8		200 AD	400 AD
vase004	CRA	mortier	Drag.43		200 AD	300 AD
vase005	CRA	couvercle	Couvercle		200 AD	300 AD
vase006	MOR	Mortier	à cordon éversé arrondi	cisalpine	200 AD	400 AD
vase007	MOR	mortier	à collerette déversée		100 AD	300 AD
vase008	MOR	mortier			100 AD	300 AD
vase009	CCL	jatte	à bord en bourrelet replié	régionale	70 AD	200 AD
vase010	CCL	jatte	carénée à bord oblique souligné par des cannelures	régionale	100 AD	300 AD
vase011	CCL	jatte			100 BC	100 AD
vase012	CCL	pot	caréné à bord large déversée	Cisalpine	100 AD	300 AD
vase013	CCL	pot	caréné à bord large éversée		100 AD	300 AD
vase014	CCL	pot				
vase015	CSO	jatte	à bord replié		100 AD	300 AD
vase016	CCL/GNT	jatte			1 AD	100 AD
vase017	POL	pot	cylindrique taillé		1 AD	200 AD
vase018	POL	pot	cylindrique tourné		100 AD	500 AD
vase019	CRA	mortier	Drag.43		200 AD	300 AD
vase020	CRA	mortier	Drag.43		200 AD	300 AD
vase021	CRA	mortier	Drag.43		200 AD	300 AD
vase022	CRA	coupe			200 AD	400 AD
vase023	PLB	jatte	carénée à bord rentrant		300 AD	400 AD
vase024	MOR	mortier			100 AD	300 AD
vase025	CCL	jatte	à bord horizontal		200 AD	400 AD
vase026	CCL	jatte	à bord horizontal		200 AD	400 AD

VASE	CATEGORIE	OBJET	TYPLOGIE	PROVENANCE	TPQ	TAQ
vase027	CCL	jatte	à bord horizontal		200 AD	400 AD
vase028	CCL	jatte	tronconique à bord oblique arrondi			
vase029	CCL	jatte	tronconique à bord épaissi replié			
vase030	CCL	jatte	tronconique à bord épaissi triangulaire replié			
vase031	CCL	jatte	tronconique à bord replié			
vase032	CCL	jatte	tronconique à collerette, bord triangulaire déversé		200 AD	500 AD
vase033	CCL	jatte	tronconique à collerette		200 AD	400 AD
vase034	CCL	jatte	à bord triangulaire déversé	régionale	300 AD	500 AD
vase035	CCL	jatte	tronconique, bord à marli pendant		200 AD	500 AD
vase036	CCL	jatte	tronconique, bord replié		1 AD	300 AD
vase037	CCL	pot	ovoïde à bord déversé		100 AD	300 AD
vase038	CCL	pot	ovoïde à lèvre déversée		100 AD	300 AD
vase039	CCL	pot	ovoïde à lèvre déversée		100 AD	300 AD
vase040	CCL	pot	à col cintré		100 AD	300 AD
vase041	CCL	jatte	à pied annulaire		1 AD	300 AD
vase042	AMP	amphore		italique?		
vase043	CCL	couvercle			100 AD	300 AD
vase044	POL	pot	cylindrique		200 AD	500 AD
vase045	POL	pot	cylindrique			
vase046	POL	noyau de tournage				
vase047	POL	ébauche de pot				
vase048	IND	jatte-couvercle			1er BC?	
vase049	CRA	gobelet			200 AD	500 AD
vase050	CRA	couvercle			300 AD	500 AD
vase051	CCL	jatte	à bord cannelé replié		100 AD	300 AD
vase052	CCL	jatte	carénée à bord vertical		100 AD	300 AD
vase053	CCL	jatte	à collerette, bord à marli pendant		200 AD	500 AD
vase054	CCL	jatte	à collerette		200 AD	500 AD

VASE	CATEGORIE	OBJET	TYPLOGIE	PROVENANCE	TPQ	TAQ
vase055	CCL	jatte	hémisphérique, bord triangulaire déversé		300 AD	500 AD
vase056	CCL	jatte	hémisphérique, bord triangulaire déversé		300 AD	500 AD
Vase057	CCLf	coupe	hémisphérique			
vase058	CCL	pot	à col cintré		100 AD	300 AD
vase059	GOS	jatte	à bord vertical		200 BC	1 BC
vase060	POL	pot	cylindrique		200 AD	500 AD
vase061	POL	pot	cylindrique		200 AD	500 AD
vase062	POL	pot	cylindrique		200 AD	500 AD
vase063	POL	pot	cylindrique		200 AD	500 AD
vase064	POL	pot	taillé		1 AD	300 AD
vase065	POL	couvercle			200 AD	500 AD
vase066	POL	pot	cylindrique		200 AD	500 AD
vase067	POL	pot	cylindrique		200 AD	500 AD
vase068	POL	pot	taillé avec anses de préhension		1 AD	300 AD
vase069	POL	pot	taillé		1 AD	300 AD

Liste des relevés

LISTE DES RELEVES

No RELEVE	TYPE	ZONE	EHELLE
01	Coupe	Tr1, profil N	1:10
02	Coupe	Tr2, profil S	1:10
03	Coupe	2 (amont nord)	1:10
04	Coupe		1:10
05	Coupe	Tr3, profil N	1:10
06	Planum	2 (amont nord)	1:20
07	Planum		1:10
08	Planum	3 (amont sud)	1:20
09	Planum	1 (berme nord)	1:20
10	Planum	2 (amont nord)	1:1
11	Coupe	2 (amont nord)	1:10
12	Planum	2 (amont nord)	1:1
13	Planum	2 (amont nord)	1:20
14	Planum	3 (amont sud)	1:20
15	Planum	4 (berme sud)	1:20
16	Planum	4 (berme sud)	1:20
17	Planum	1 (berme nord)	1:20
18	Planum	5 (aval)	1:20
19	Planum	5 (aval)	1:20
20	Planum	5 (aval)	1:20
21	Planum	1 (berme nord)	1:20
22	Planum	3 (amont sud)	1:20
23	Planum	2 (amont nord)	1:20
24	Planum	2 + 3 (amont N+S)	1:20
25	Planum	2 + 3 (amont N+S)	1:20
26	Planum	1 (berme nord)	1:20
27	Coupe	2 + 3 (amont centre)	1:10